



## **REVUE DE PRESSE**

**Mardi 27 novembre 2018**



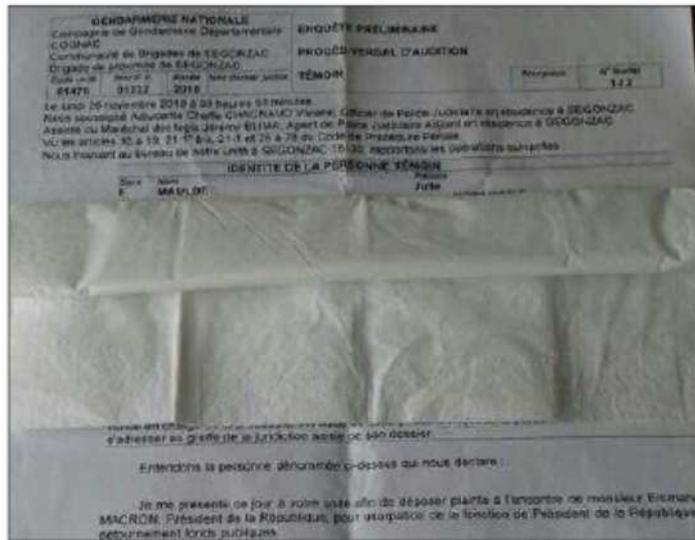
# Non la France n'a pas perdu sa Constitution

Une Cognaçaise est même allée jusqu'à porter plainte hier matin contre Macron pour «usurpation de la fonction de Président de la République». De plus en plus de gilets jaunes sont persuadés que le président est dans l'illegalité parce que la France n'aurait plus de Constitution. Une vidéo conspirationniste remontant à 2016 leur sert de «preuve» et inonde la toile, bien relayée par François Asselineau.

La séquence où l'ancien candidat à la présidentielle demande la destitution d'Emmanuel Macron au titre de l'article 68 de la Constitution a été vue plus de 16.500 fois.

## Le député Lambert en pédagogue

Charente Libre a elle-même reçu d'innombrables



Une Cognaçaise a déposé plainte hier contre Emmanuel Macron pour «usurpation de la fonction de Président de la République». Photo CL

commentaires autour de cette vidéo totalement farfelue. Jamais une fake news n'a été autant envoyée. Dans les manifestations de gilets jaunes, elle est de plus en plus commentée, amplifiée, encore plus déformée avec la certitude

que ceux qui la dénoncent sont à la solde du pouvoir. Evidemment tout y est faux, comme l'explique *Le Monde*. Mais la vidéo donne tellement l'impression de s'appuyer sur des arguments de droit, très techniques, qu'elle se

donne l'apparence d'une vérité constitutionnaliste.

Ces derniers jours, pour prendre un exemple parmi de nombreux autres, le député Jérôme Lambert, très critique envers Emmanuel Macron, a reçu sous un même partage, cette vidéo à plusieurs reprises. A chaque fois, il a dû expliquer à ses amis à quel point cette théorie est «farfelue». «C'est de la pure manipulation... et cela fonctionne. Ça fait peur sur la crédulité des internautes», explique-t-il. Plus que la fake news elle-même, la «crédulité» des internautes résume la puissance et l'impact de ces fausses nouvelles: l'important n'est pas d'y croire mais de voir dans cette nouvelle, construite à partir d'éléments imaginaires, la confirmation du sentiment de défiance qui lui est bien réel à l'égard du pouvoir.

## Près d'un Français sur trois parle de sa santé en ligne



Les Français ont déjà évoqué leur santé en ligne :

Sur un réseau social  **73%**  
(groupes facebook, twitter, instagram...)

Sur un forum  **67%**  
(doctissimo, Auféminin...)

Auprès d'une communauté de patients  **29%**  
(PatientLikeMe, Carenity...)

### Les témoignages de patients en ligne, vous apportent-ils des informations précieuses ...

Oui, tout à fait  Oui, plutôt  Non, plutôt pas  Non, pas du tout  NSP\* 

... sur les effets secondaires de certains médicaments



... sur le ressenti qu'ont les patients traités



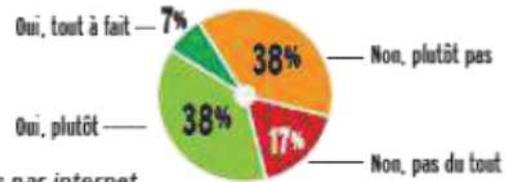
... pour savoir quelle maladie correspond à quels symptômes



\* Ne se prononce pas

### Les témoignages en ligne ont-ils de la valeur pour faire avancer la recherche médicale ?

OUI  **45%** NON  **55%**



Source : enquête Odoxa réalisée auprès d'un échantillon de 987 Français interrogés par internet les 16 et 17 octobre 2018, âgés de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

INFOGRAPHIE CL

# Les gilets jaunes serrent les rangs

■ La journée d'hier a été marquée par un «recadrage» du mouvement à Angoulême

■ Un gilet jaune a été renversé par une voiture

■ Ils attendent les annonces de Macron.

Frédéric BERG  
fberg@charentelibre.fr

**D**e la fermeté. Dans les paroles et dans les actes. Le noyau dur du mouvement des gilets jaunes, à la fois les plus actifs et les plus présents depuis le début, a tenu à se faire entendre hier. Pour dire ce qu'ils pensaient des dérapages de samedi soir au rond-point de Girac, des messages d'appels à la violence véhiculés sur les réseaux sociaux et sur la façon de structurer la colère, de lui donner une voix.

Ils étaient une trentaine en début d'après-midi au rond-point de Girac. Les fidèles et même quelques nouveaux. «*Les casseurs on va s'en occuper s'ils reviennent. Il n'est pas question de tolérer les actes de violence de samedi soir, ça dénature notre combat*», peste Sébastien, un des piliers du mouvement qui a passé sa soirée de samedi soir à s'assurer que des greffons puissent arriver à temps au centre hospitalier de Girac pour une opération: «*Finallement ça s'est bien terminé. Si ça n'avait pas été le cas, j'aurais jeté mon gilet jaune par terre*». La condamnation est unanime: «*Ceux qui sont allés au carton, ce ne sont pas des gilets jaunes. Pour nous ce sont des gilets noirs*».



Journée de relâche et de recadrage, hier, pour les gilets jaunes présents à Girac, en attendant l'intervention de Macron ce soir.

Photo Renaud Joubert

Plusieurs gilets jaunes grimacent: «*C'est pas forcément un plaisir mais oui c'est important d'être en lien parfois avec la préfecture, de dire ce qu'on fait pour éviter les accidents, les problèmes. Si quelqu'un se fait renverser lors des actions, il faut que les assurances puissent fonctionner*».

## Deux blessés à Girac

Hier au rond-point de Girac, une voiture folle a ainsi renversé les plots avant de toucher un des manifestants, victime d'une entorse d'un genou. Une manifestante a également été blessée dans la confusion. Le chauffard a pris la fuite mais une plainte a été déposée. «*Ceux qui nous foncent dessus sont aussi dangereux que ceux qui foutent la merde. On pense à créer*

»  
**Il est hors de question d'imposer une direction à qui que ce soit, chacun garde son indépendance**

*notre propre service d'ordre*» tranche un autre manifestant qui veut répondre aux commentaires sur les réseaux sociaux de ceux qui pensent que «*pour faire chier il ne faut pas prévenir*»: «*Ceux-là, on les attend ici pour nous soutenir plutôt que de faire les cadors derrière leur téléphone. Dans le lot il y a des abrutis qui seront les pre-*

*miers à crier "on a gagné" quand on aura obtenu des choses*». D'ailleurs la plupart des comptes Facebook qui relaient la mobilisation en Charente sont désormais jugés «*illégitimes*» par le noyau dur des gilets jaunes: «*Les appels à la violence, à casser du flic ou à bloquer les nationales pour emmerder un maximum, on n'en veut pas*». Clairement ils pointent Sandrine Gaume et Jennifer Manceau, parmi les initiatrices du mouvement sur les réseaux sociaux. Jeanche Michel, 70 ans, retraité appuie: «*Notre mouvement est pacifique et il nous faut des représentants*». Yoan Lotellier, un des porte-parole du mouvement, est fortement d'accord: «*On doit trouver un moyen de se coordonner. Au niveau national avec des communicants officiels (Lire ci-dessous)*

*mais aussi localement. On va se rencontrer ou au moins de parler ce mardi avec ceux qui ont de l'influence sur les mouvements de Cognac, Chasseneuil, Exideuil, Soyaux pour imaginer des actions symboliques, non discordantes*». Mais Yoan Lotellier le martèle: «*Il est hors de question d'imposer une direction à qui que ce soit, chacun garde son indépendance*». Les gilets jaunes du rond-point de Girac seront devant leurs écrans ce soir quand le président de la République va s'exprimer: «*Des annonces que Macron fera dépendront nos actions du lendemain. Mais pour ça il va falloir qu'il ouvre les yeux et les oreilles. Nos revendications ce n'est pas que le diesel, mais aussi la CSG, les retraites, les taxes, la pression accrue sur les plus pauvres*...»

## Un Charentais parmi les huit «communicants officiels»

Une «délégation» de huit «communicants officiels» des gilets jaunes a été créée pour engager une «prise de contact sérieuse et nécessaire» avec les autorités et porter une série de revendications, annonce un communiqué publié hier. Parmi eux, le Charentais Jason Herbert (Archive Majid Bouzzar), 26 ans, qui a travaillé à Charente Libre (avec laquelle il est en procès) et qui est aujourd'hui chargé de communication pour la médiathèque l'Alpha du Grand Angoulême. Il est également conseiller prud'homal et membre du Conseil national des journalistes de la CFDJ-Journaliste. Nous n'avons pas pu le joindre hier.

Yoan Lotellier, un des gilets jaunes les plus engagés dans le mouvement charentais défend l'idée de ces communicants et le choix porté sur Jason Herbert: «*Il est venu sur certains points de blocage et il me donne des conseils. Il trouve les bonnes formulations, nous donne des conseils. Mais il ne représente pas la Charente,*



*c'est pas ça l'idée*». Interrogé par nos confrères de Libération, Jason Herbert reconnaît ne pas être allé souvent sur le terrain «*C'est vrai et c'est normal. Mon rôle consistait à collecter les informations, à les faire remonter, et vice-versa. Donc j'allais sur les actions mais je ne restais*

*pas longtemps*». Le Charentais se dit investi pour «*que les gens puissent vivre dignement de leur travail et non pas sous perfusion d'aides*». Il récuse «*la violence et les blocages qui empêchent les citoyens de se déplacer*». La délégation qui a demandé à être reçue par le président de la République, le premier ministre et son gouvernement se serait construite avec «*plusieurs dizaines de gilets jaunes de tous horizons*» et aurait consulté ses sympathisants sur Facebook. Elle adresse «*deux propositions principales*» au gouvernement: «*avoir à la baisse toutes les taxes*» et créer «*une assemblée citoyenne*» pour débattre de la transition écologique, de la «*prise en compte de la voix des citoyens*», de l'augmentation du pouvoir d'achat ou encore de la précarité, est-il indiqué. «*L'unique volonté est que l'ensemble de ces propositions soient soumises à un référendum populaire*», ajoute le texte.

## Quatre interpellations, trésorerie murée et horodateurs vandalisés

Dans la nuit de dimanche à lundi, la police est intervenue à trois reprises au rond-point de La Trache à Châteaubernard, près de Cognac afin de dégager des palettes qui obstruaient la circulation (20h 22h30, 23h15). Lors de la dernière opération, quatre personnes ont été contrôlées et seront convoquées en justice pour délit d'entrave à la circulation. L'un de ces manifestants a tenté de prendre la fuite en voiture mais a été rattrapé au centre de cognac. Il conduisait ivre (1,2 g par litre d'air expiré).

À Roumazières-Loubert, c'est la porte d'entrée de la trésorerie qui a été obstruée de parpaings et de ciment (Photo ci.). Dans la nuit de dimanche à lundi, l'action n'a pas été revendiquée. Sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes ont salué cette action des «*amaçons du cœur*». L'entrée du bâtiment qui appartient à la commune sera débarrassée par les services municipaux. Une plainte va être déposée.

Des horodateurs ont également été



pris pour cible. À Cognac, vingt appareils ont été vandalisés. Comme pour les quinze précédents, une plainte sera déposée. À Angoulême, la mairie a comptabilisé, hier matin, une cinquantaine d'horodateurs dégradés pendant le week-end. Certains ont été recouverts de peinture verte (bombe de chantier) et la silicone a été injecté dans les lecteurs bancaires et les entrées de pièces, ce qui les rend inutilisables. Les dégradations à Roumazières, comme à Angoulême et Cognac n'ont pas été formellement revendiquées.

# Avocats-procureur: le barreau se déchire

«**B**as les masques». Lettre anonyme contre «lettre ouverte» controversée. Depuis jeudi soir et le lourd réquisitoire mené par des avocats charentais contre le procureur de la République d'Angoulême, les téléphones chauffent et les relations se tendent entre avocats. Réunions extraordinaires, mails contre mails, démissions... Et maintenant une lettre anonyme pour dénoncer «*les réels instigateurs demeurés jusque-là anonymes du brûlot lancé à la figure du procureur Jean-David Cavaillé*». C'est un Ordre éparpillé façon puzzle qui s'est réuni soir pour une assemblée générale qui doit procéder à ses élections représentatives. L'ambiance s'annonce électrique. D'autant qu'une nouvelle tribune, anonyme, déposée à CL emploie des mots très durs contre la lettre de la semaine dernière et ses auteurs. «*Illégitimité*», «*prise de*

*position digne d'un tribunal populaire*»... «*La majorité des avocats présents à la réunion a clairement exprimé n'avoir jamais rencontré de difficultés avec le procureur Cavaillé ou tout autre membre du parquet. Elle s'est indignée contre la méthode et la forme*». Elle rappelle aussi que le bâtonnier actuel, Me Jean-Michel Grossias «*n'approuvait aucunement*» les propos tenus à l'encontre du procureur. Pire, cette lettre fait un lien entre l'enquête en cours au tribunal de commerce et l'activisme de certains avocats pour déstabiliser le procureur, «*celui-ci gênant des pratiques que certains qualifieraient de mafieuses au sein du tribunal de commerce*». Dans ce contexte, les auteurs de ce courrier accusateur interrogent: «*L'élection du futur bâtonnier reste-t-elle légitime désormais? Des poursuites disciplinaires doivent-elles être entreprises?*»

# Hennessy veut investir un milliard d'euros à Cognac

Bernard Peillon a annoncé, hier, un grand plan d'aménagement. Des projets voués à porter la croissance de la maison, qui réalise une année record aux quatre coins du monde.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Une deuxième ligne de production dans l'usine inaugurée l'an dernier, de nouveaux chais sur le site de Bagnolet et un projet de grande ampleur baptisé «Factory» dans le centre-ville de Cognac... Au total, un milliard d'euros d'investissements sur dix ans, «si le plan se déroule normalement». Encore une fois, la maison Hennessy prouve qu'elle voit les choses en grand. Pour avoir une idée plus claire de ce que représente cette somme astronomique: un milliard d'euros, c'est dix usines comme celle qui a poussé sur la zone de Pont-Neuf, à Salles-d'Angle. C'est aussi six fois le stade Matmut Atlantique de Bordeaux.

»

**On a beaucoup de chance. On est sur une période de prospérité largement partagée.**

«On a beaucoup de chance. On est sur une période de prospérité largement partagée», sourit le PDG Bernard Peillon. Évoquant son envie de réinvestir le centre-ville de Cognac, engagé dans «une nouvelle dynamique» avec l'hôtel Chais Monnet et la Fondation Martell. Première étape de ce «grand plan d'aménagement»: la tonnellerie va s'installer dans l'ancienne mise en bouteille, sur les quais. Les travaux ont démarré. Ce devrait être bien avancé au deuxième semestre 2019. Mais le projet «Factory», déjà présenté à Cognac et Grand Cognac, est bien plus vaste. «Il vient abriter les deux rives de la



Bernard Peillon a reçu aux Chais Monnet, hier, ancienne propriété de la maison Hennessy. «On se réjouit tous de voir arriver un tel établissement», a-t-il indiqué.

Photo J.P.

Charente. Nous avons un projet très ambitieux autour du chai du fondateur et du chai de la faïencerie», côté quartier Saint-Jacques. «Pour venir loger nos eaux-de-vie les plus précieuses, mettre en majesté nos différents métiers», précise Bernard Peillon. «Factory» a vocation à devenir «un lieu de travail, un lieu de vie avec de l'artisanat, de l'art... Ça ne sera pas un musée».

## Plus de chais pour loger les eaux-de-vie

En parallèle, une deuxième ligne de production devrait voir le jour à Pont-Neuf en fin d'année prochaine, pour atteindre le cap des dix millions de caisses annuelles. Et des travaux sont aussi engagés à Bas Bagnolet et Haut Bagnolet. La maison a besoin de chais «pour loger [son] développement et les eaux-de-vie de la vendange 2018». Une demi-dou-

zaine de bâtiments doivent être construits sur le premier trimestre 2019.

## Un déploiement mondial

Tous ces investissements sont voués à porter la croissance d'une maison qui cartonne aux quatre coins du monde. Avec 7,6 millions de caisses expédiées en 2017, elle est en passe de devenir la première marque de spiritueux premium au monde, devant Jack Daniel's.

«Nouvelle année record sur l'ensemble du portefeuille» aux États-Unis, envoyée en Chine avec «une croissance à deux chiffres», belle progression aussi en Russie ou sur un continent africain «aux enjeux considérables»... L'année d'Hennessy reflète «la dynamique régionale», estime le PDG, qui boucle sa douzième année à la tête de la maison. Toujours plus vigilant à ce que toute la filière

accompagne cette progression, au travers du business plan, des plantations nouvelles, des outils de prévision... (lire également ci-contre). À Cognac, et ce n'est pas juste l'anecdote pour la fin, le leader du marché va atteindre les 1.000 salariés. C'est un tiers de plus qu'il y a six ans.

## Le chiffre 60 %

des investissements de la maison Hennessy «bénéficient à la région», calcule Bernard Peillon, qui précise que, pour chacun des projets, «nous faisons travailler en priorité des entreprises régionales.»

## Vendanges, viticulture durable, innovation...

Des vendanges exceptionnelles. «Les premières estimations étaient autour de 11,5 hectolitres d'alcool pur par hectare. On va se situer plutôt autour de 13. Personne n'avait anticipé une vendange d'une telle ampleur. À l'avenir, il faudra être capable de mieux anticiper des mouvements comme celui-ci.»

Zéro herbicide dans trois ans. «D'ici à trois ans, la maison n'utilisera plus d'herbicide. Pour nos partenaires viticulteurs, on vise le zéro herbicide dans dix ans. C'est très ambitieux. L'extension du vignoble doit aussi permettre de ne pas mettre la vigne sous pression.»

Gardien du temple. «Pourquoi abandonner ce qui fait la singularité, la force et le succès du cognac pour se présenter avec des habits qui ne sont pas les nôtres?» Bernard Peillon n'a pas changé d'avis sur l'innovation au sein de l'appellation. «Aux États-Unis, ça commence à être la cacophonie dans nos rayons, juge-t-il, sans citer directement le «Blue Swift» de Martell, VSOP vieilli en fût de bourbon. «À partir du moment où les lignes ne sont plus claires, nous nous perdons. Chacun est libre de jouer à l'extérieur mais en restant à l'intérieur.»

XXO pour tous. Après l'accord conclu en début d'année, Hennessy a repris la commercialisation de son XXO, assemblage d'eaux-de-vie de 14 ans minimum, vendu entre 350 et 400 dollars en duty free. «Nous allons dans un premier temps apprendre et observer ce que nous avons commencé en début d'année. En fonction du répondeur, nous serons plus ambitieux.» Le XXO est, entre-temps, devenu une appellation collective. Bernard Peillon dit «ne pas être perturbé» par le fait que d'autres maisons s'en emparent. À condition de ne pas «gaspiller cette opportunité».

Les caisses dans les trains. «On ne peut pas être dans une logique de viticulture durable, déclarer des résultats florissants et continuer à mettre des camions entre nos vignes pour quelques sommes ridicules. Il ne faut pas laisser passer le coup», dit le PDG d'Hennessy, principal utilisateur du fret ferroviaire.

# Une rallonge pour la RN 141



**La ministre des Transports, Elisabeth Borne, a annoncé hier à RTL que la RN 141 va bénéficier du soutien de l'État pour sa mise à deux fois deux voies.** Ph Renaud Joubert

Des fonds supplémentaires pour poursuivre -et achever?- la mise à deux fois deux voies de la RN 141. C'est la promesse qu'a faite Elisabeth Borne, la ministre des Transports hier en direct de la matinale de RTL. Celle qui est aussi l'ancienne préfète de Poitou-Charentes était invitée pour présenter les grandes lignes de sa loi mobilités qui doit, promet-elle, «apporter des réponses concrètes aux territoires». Parmi ces promesses justement, celle de débloquent «un milliard d'euros» pour «désenclaver des territoires à qui on promet depuis des années la mise à niveau des routes». En exemple, Elisabeth Borne a cité «la RN 141 entre Angoulême et Limoges». De l'autre côté du poste de radio, François Bonneau, le président du conseil départemental de la Charente a appris la nouvelle en même temps que les auditeurs. «C'est une satisfaction, on est très heureux que cet axe soit reconnu comme une priorité nationale,

on attend désormais de connaître le détail», réagit l'élu. Pour la partie Est de la RN 141, un peu plus de 100 millions d'euros sont prévus depuis que l'État et la Région ont rallongé leur participation de 25 millions en 2016. La mise en service du tronçon Exideuil-Roumazières est prévue courant 2022 mais il reste la seconde tranche, et pas des moindres, entre Chasseneuil et Roumazières. «Il manque encore une quarantaine de millions d'euros», note François Bonneau, en espérant que ces millions fassent partie de l'enveloppe annoncée par la ministre. «On aimerait aussi lui rappeler que l'autre tronçon, entre Angoulême et Cognac, est également très important pour le territoire.» Elisabeth Borne a également annoncé que le gouvernement allait débloquent 3,6 milliards par an pour «remettre en état le réseau ferré pour les trains du quotidien». Une éclaircie pour la ligne de TER entre Angoulême et Limoges?

■ Le théâtre de Cognac propose un nouveau festival ce week-end ■ En partenariat avec les Jardins respectueux et Calitom ■ Pour réfléchir à la gestion de nos déchets.

# L'Avant-Scène appelle à faire la transition

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

«**N**ous avons imaginé ce festival avant ce moment.» Stéphane Jouan, le directeur, le précise d'emblée. Ce week-end, L'Avant-Scène lance la première édition de «Faites la transition». Un festival appelé à se renouveler chaque année sur différentes problématiques. Cette fois, il sera question des déchets. Sujet sur lequel «il faut peut-être recycler notre regard», glisse Stéphane Jouan, qui travaille depuis quatre ans sur «les questions qui agitent le monde». «Nous ne sommes ni une association militante, ni un syndicat, mais un espace culturel. Comment peut-on, depuis le théâtre, agir sur ce qui agit sur monde?» interroge Stéphane Jouan. Sa réponse: en offrant des propositions artistiques.

## Un jardin participatif

Pour cette première édition, le théâtre est allé chercher des complices. A commencer par les Jardins respectueux qui seront présents à différents moments samedi et dimanche «pour faire valoir certaines idées et certains principes».



Le théâtre s'est allié à Calitom et aux Jardins respectueux pour la première édition de «Faites la transition».

Photo J. P.

Avec leurs ventes de mots et la compagnie Pantoum, ils guideront le public entre jardin public, marché couvert et théâtre... jusqu'au braquage de la banque de graines dimanche à 17h30. «La seule banque qui aime se faire braquer... mais il va falloir trouver la clef», prévient Rémi Marcotte.

Autre temps fort: l'inauguration du «jardin de pisse mémés» devant le théâtre, samedi à 18h30. Un jardin participatif destiné à devenir un lieu de rencontre dans le quartier. «On y fera pousser de quoi faire des tisanes et des sirops», note encore le chef des Jardins respectueux. «Un moment

important, confie aussi Stéphane Jouan. On veut que ce soit un jardin accessible en permanence.» Une façon, comme le Fablab, de faire «vivre le théâtre d'une autre manière». Dimanche, le public embrayera d'ailleurs avec la construction des bacs qui constitueront le jardin...

Calitom, le service public de gestion des déchets, est également de la partie. Samedi, à 14h30, un bus partira du théâtre pour aller visiter Valoparc, à Sainte-Sévère. «Le Disneyland des centres de tri», assure Stéphane Jouan. «Là où sont collectionnés tous les sacs noirs. Ils passent dans un tube de 40 mètres de long», indique Virginie Lafas, responsable du pôle prévention des déchets à Calitom.

Au menu encore: une cérémonie du thé chorégraphiée, un brunch concocté par l'Arty Show, un spectacle en soirée samedi... avant une grande fête et gratifieria animées par un DJ. Ah, et s'il était besoin de le préciser, «il ne s'agit pas de se prendre le chou tout le week-end», observe Stéphane Jouan. L'enjeu, c'est de vivre quelque chose de façon très heureuse.»

## Le chiffre

**90** Le nombre de manifestants en gilets jaunes présents hier, au plus fort de la journée, au giratoire de La Trèche, occupé depuis samedi 17 novembre. Ils n'ont pas bloqué les voies, le trafic a été fluide et aucun incident n'était signalé en début de soirée. Mais la veille, les incidents avaient eu lieu la nuit (lire en page 3).

## En vue

### Alexia de Barbarin brille à Paris



La créatrice avait fait sensation au salon Talents de femmes à Cognac en 2017.

Photo archives CL

Alexia de Barbarin n'arrête pas de se faire remarquer et c'est une bonne nouvelle pour la créatrice de bijoux, de chapeaux et de vêtements de Jarnac. Du 6 au 9 décembre, elle sera présente à Paris au «Carrousel des métiers d'art et de création», au Louvre, organisé par la Chambre des métiers d'Ile-de-France. Il s'agit de la plus grande «expo ventes» d'artisanat d'art du pays. Quelle ascension! En 2015, après s'être installée à Jarnac avec son époux, elle créait son entreprise, Les Éclats d'Alexia. L'année suivante, son défilé de mode avait marqué le salon Talents de femmes du Soroptimist. L'an dernier, pour sa deuxième participation au salon, le club service l'avait même récompensée d'un prix pour son énergie et son implication. Qui n'ont pas faibli depuis, manifestement.

## Le programme du week-end, c'est par là !

### Samedi

10 h, à l'Orangerie, «Infuse» par Catherine Contour, une cérémonie du thé chorégraphiée (sur réservation).  
11h30, devant l'Orangerie, vente de mots, atelier bombe de graines et déambulation.  
À partir de 14 h, au théâtre, atelier sérigraphie avec Benoît Renaud.  
14h30, devant le théâtre, départ en bus pour une visite de Valoparc (sur réservation).  
16 h, à l'Orangerie, «Infuse» par Catherine Contour, une cérémonie du thé chorégraphiée (sur réservation).

17 h, au théâtre, roue de l'économie circulaire.  
17h30, devant le théâtre, atelier soupe avec le bol tonne.  
17h30, au théâtre, troc lectures et transition avec Le Texte Libre.  
18h30, parvis du théâtre, vente de mots et inauguration du jardin de «pisse mémés»  
19 h, théâtre, dégustation de la soupe.  
20h30, théâtre, «Le sale discours» par David Whal (sur réservation).  
22h, théâtre, «Dirty dancings», DJ et gratifieria.  
Dimanche  
9h30, à l'Orangerie, «Infuse» par

Catherine Contour, une cérémonie du thé chorégraphiée (sur réservation).  
11 h, théâtre, brunch magique avec «Le 3° œil» par Scorpène (réservation obligatoire).  
14 h, théâtre, vente de mots.  
16 h, théâtre, «Muances», concert augmenté de Camille Rocailleux (sur réservation).  
17h30, devant le théâtre, braquage de la banque de graines.

Tarifs: 15 € pour tout le week-end, supplément de 5 € pour le brunch. Toutes les propositions où il n'est pas nécessaire de réserver sont en accès libre. Réservation au 05 45 82 32 78.

# Gilets jaunes: la tension monte chez les commerçants

Les commerçants de Châteaubernard haussent le ton. Ils ont déposé plainte contre le mouvement et réitèrent leur exaspération.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

L'association des commerçants de La Trâche et des zones d'activité de Bellevue et du Fief-du-Roy à Châteaubernard, a déposé hier une plainte contre le mouvement des gilets jaunes «pour entrave à la libre circulation des véhicules sur la voie publique entraînant des impacts importants pour la santé économique de nos entreprises», indique son président Stéphane Musseau, lequel sera reçu cet après-midi, à 17 h, par la sous-préfète de Cognac avec une petite délégation. Cette plainte concerne les journées des 21, 22 et 23 novembre, «dates auxquelles les gilets jaunes n'ont pas déclaré en amont l'occupation du rond-point de La Trâche en préfecture», précise-t-il.

## «Ça va finir par aller au clash»

La décision a été validée par les adhérents de l'association réunis hier pour faire le point et dresser un bilan du dernier week-end de manifestation. «Et il n'est pas bon du tout, comme les précédents», déplorent-ils d'une même voix, exaspérés par la tournure prise par un mouvement «qui risque de mettre à bas l'économie locale qu'on prend en otage. Un troisième week-end comme les autres, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre prochain qui sont au cœur des ventes pour les fêtes de fin d'année, aurait des conséquences désastreuses et irrattrapables surtout, la situation devient vraiment très préoccupante», soulignent-ils, soutenus par Pierre-Yves



Stéphane Musseau, le président d'une association de commerçants qui craint que la situation finisse par dégénérer.

Photo archives CL

”  
La situation devient vraiment très préoccupante.

Briand, le maire de Châteaubernard, présent lors de cette réunion. Exaspérés, les commerçants du secteur disent l'être aussi «par le blocage du rond-point de Bellevue notamment qui a eu pour effet de vider la zone.»

Blocage dont les représentants du mouvement «Rassemblement Cognac» leur avaient pourtant assuré qu'il n'y aurait pas jeudi dernier (lire CL du 23). «Ils ont été débordés par d'autres et c'est bien ce qui nous inquiète pour la

suite», confie un commerçant. «Le problème, c'est que tout ça va finir par aller au clash à un moment», pressent de son côté Stéphane Musseau, lequel rappelle dans un communiqué destiné à la presse et à l'attention des gilets jaunes que l'association «respecte le droit de chacun à exprimer ses convictions dans le cadre de la loi (...), tout en soulignant que nos entreprises s'efforcent d'agir en acteurs économiques responsables (...), emploient des milliers de personnes (...), contribuent au développement économique local, développent des relations avec le tissu associatif (...), s'efforcent de renforcer le pouvoir d'achat des clients toute l'année (...), et contribuent à la cohésion sociale de notre région.» Un rappel et un appel que les commerçants espèrent être entendus cette fois.

# Les filles sortent de l'atelier

Sylvie Liaud et ses élèves peintres, pratiquent toute l'année, dans l'atelier de la rue Duplessis à Cognac. Leurs travaux se dévoilent à Châteaubernard.

«**J**e voulais faire travailler les ombres et les lumières», résume Sylvie Liaud pour expliquer le thème de la prochaine exposition de l'Atelier Duplessis, qui débute aujourd'hui dans les salles d'exposition de Châteaubernard (1). «Les couleurs de la nuit», ce sont des «ambiances qui peuvent être chaleureuses, mystérieuses, ou insolites», poursuit la professeure de peinture dont la petite salle de cours, située rue Duplessis à Cognac, s'anime toute l'année, au gré des cours du jeudi notamment.

## Expo tous les deux ans

«C'est un exercice difficile» pour les 45 membres de l'atelier - dont un seul homme - qui ont accroché leurs œuvres, mais auquel elles se plient bien volontiers, tant l'atelier n'est pas une école, mais bien plutôt «un lieu de convivialité où on vient trouver son plaisir tout en apprenant», précise Sylvie Liaud, qui a «l'envie de partager ce qu'elle a appris ailleurs».

Aussi, ce sont des techniques diverses qui ont été utilisées pour cette exposition, du crayon, du pastel, de l'acrylique, de l'huile ou encore des techniques mixtes.



L'atelier de la rue Duplessis est ouvert depuis 2003 dans le vieux centre de Cognac.

Photo CL

Créé en 2003, l'Atelier Duplessis expose tous les deux ans, sur un thème chaque fois différent, et c'est toute une année de travail qui se retrouve ainsi sur les cimaises, tantôt aux Récollets, tantôt à l'atelier à Cognac, ou encore à Châteaubernard pour la deuxième fois. Cinquante œuvres sont visibles, nul doute qu'elles auront été travaillées et retra-

vallées, parce que les artistes veulent offrir aux visiteurs ce qu'elles ont de meilleur.

Pierre NAU

(1) Expo visible jusqu'au jeudi 6 décembre, 2 rue de la Commanderie (près de la mairie) à Châteaubernard. Entrée libre du mardi au samedi 10 h à 12 h et 14 h à 19 h, le dimanche 10 h à 19 h, vernissage ce soir à 18 h.

# Les «gilets» tentent de se structurer



Sur le terrain, alors qu'Emmanuel Macron doit s'exprimer aujourd'hui, certains «gilets jaunes» envisagent déjà un «acte 3».

Photo AFP

■ Une délégation de huit «gilets jaunes» a été créée pour nouer un contact «sérieux» avec le gouvernement ■ Mais elle ne fait pas l'unanimité au sein du mouvement.

Après plusieurs jours de blocages et de barrages filtrants, huit figures des «gilets jaunes» ont affirmé hier avoir été désignées par une «coordination nationale», à l'issue d'une consultation de «près de 30.000 personnes», pour porter une série de revendications. «Ce groupe a pour mission d'engager une prise de contact sérieuse et nécessaire avec les représentants de l'État et de son gouvernement», écrivent-ils dans un communiqué publié à la veille d'une intervention d'Emmanuel Macron visant à détailler un «pacte social» d'accompagnement de la transition écologique. Parmi eux, deux des initiateurs du mouvement: Éric Drouot, chauffeur routier à Melun (Seine-et-Marne) qui avait lancé sur Facebook la mo-

bilisation nationale du 17 novembre, et Priscillia Ludosky, à l'origine d'une pétition pour une baisse des prix à la pompe.

»

**C'est l'exercice de la pluralité qui a fait la force du mouvement.**

Après avoir consulté leurs sympathisants sur Facebook, cette «délégation» adresse «deux propositions principales» au gouvernement: «revoir à la baisse toutes les taxes» et créer «une assemblée citoyenne» pour débattre de la transition éco-

logique ou de l'augmentation du pouvoir d'achat. Leurs revendications vont de la suppression du Sénat à la baisse des charges patronales en passant par une hausse du Smic et des retraites, énumère le texte, dont les auteurs affirment être des «porteurs de messages et (...) pas des leaders».

La représentativité de cette délégation a toutefois aussitôt fait débat au sein d'un mouvement hétéroclite né hors de tout cadre politique ou syndical. «Gilet jaune» à Toulouse, Benjamin Cauchy, déplore ainsi un certain «sectarisme» et une «radicalisation» chez ces «porte-parole autoproclamés». «Il y a des millions de gilets jaunes, ces porte-parole n'ont pas le monopole du mouvement. Je veux être un gilet jaune libre, pacifiste et constructif», explique-t-il à

l'AFP, affirmant préférer des «états généraux de la fiscalité pour rendre l'impôt plus juste et équitable» à une «baisse de toutes les taxes». «C'est l'exercice de la pluralité qui a fait la force de ce mouvement», affirme-t-il.

**Un «acte 3» samedi?**

Sur sa page Facebook, un groupe parisien de «gilets jaunes» qui réunit 2.000 personnes parle d'un «coup de force». «Nous ne savons pas qui a voté pour ces personnes. (...) Ces 8 porte-parole nous imposent donc à tous ce choix sans avoir fait de vote et de véritables concertations.»

Autre signe de flottement, un certain flou entoure un appel lancé sur les réseaux sociaux à un «acte

## L'exécutif veut répondre sans reculer

En ouvrant le conseil des ministres hier, le chef de l'État a regretté les «scènes de guerre» de samedi sur les Champs-Élysées, retransmises par les chaînes de télévisions à l'étranger, a indiqué le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux. Mais Emmanuel Macron a pris acte des «colères et inquiétudes» d'une partie de la France qui, selon lui, «n'a pas trouvé sa place dans l'Union européenne, qui n'a pas non plus trouvé sa place dans la mondialisation». Il doit aujourd'hui annoncer des mesures «à court et à long terme» mais la réponse de l'exécutif sera «une réponse globale» qui «passera par une nouvelle méthode mais pas par un changement de cap», a-t-il dit. A priori, pas de grand geste financier ou de moratoire sur la hausse des taxes sur le carburant qui a mis le feu aux poudres. Frappant du point sur la table, le Sénat, dominé par l'opposition de droite, a voté hier le gel de la hausse de la taxe sur les carburants, une décision qui a peu de chance d'être validée au parlement, le parti présidentiel étant majoritaire à l'Assemblée nationale. Sur l'île de La Réunion, le préfet a lui annoncé une baisse des prix des carburants et du gaz dès aujourd'hui, «à la demande de la ministre des outre-mer» Annick Girardin.

3» du mouvement avec une nouvelle journée d'action samedi à Paris, un événement que la «délégation» dit ne pas avoir «initié», précise Priscillia Ludosky. Interrogé sur cet appel au dialogue, le porte-parole du gouvernement a assuré être «ouvert» tout en posant des limites. «Si le mouvement dit des gilets jaunes a identifié des personnes qui portent des revendications (...), nous avons ouvert la porte à ce dialogue», a expliqué Benjamin Griveaux.

## Une «boîte à outils» pour améliorer les transports

La ministre des Transports Élisabeth Borne compare volontiers sa Loi d'orientation des mobilités (LOM), présentée hier en Conseil des ministres, à une «boîte à outils» dans laquelle élus et opérateurs de transport pourront piocher pour améliorer les déplacements:

■ Tout le territoire sera couvert par des «autorités organisatrices de la mobilité», communautés de communes ou régions. Elles seront conseillées par des «comités de partenaires» comprenant des usagers et des employeurs.

■ Les collectivités locales pourront subventionner les offres de covoiturage. La loi leur donnera là aussi la possibilité de mettre en place des voies réservées au covoiturage ou aux véhicules les moins polluants sur les grands axes.

Le gouvernement a présenté hier son projet de loi d'orientation des mobilités qui vise à améliorer les déplacements du quotidien et planifier construction et rénovation d'infrastructures.

■ Les régions devront veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire des applications donnant toutes les informations sur son trajet et permettant de trouver le meilleur itinéraire, payer, etc.

■ La loi prévoit un accompagnement individualisé pour les demandeurs d'emplois et donnera aux collectivités la possibilité de mettre en œuvre des services de mobilité à caractère social ou de verser des aides individuelles pour des publics cibles.

■ Un «forfait mobilités durables» - facultatif - d'un montant maxi-

mum de 400 euros par an (en franchise d'impôt et de cotisations sociales) sera créé pour que les employeurs puissent encourager les déplacements domicile-travail en vélo ou en covoiturage.

■ Le «plan vélo» est intégré dans la LOM. Il prévoit entre autres un fonds de 350M€ pour aménager des itinéraires cyclables et des mesures contre le vol.

■ L'usage des nouveaux engins de déplacement va être encadré, comme les trottinettes électriques.

■ L'essor des véhicules autonomes va également être encadré, les na-

vettes collectives devant être autorisées en 2020 et les véhicules particuliers deux ans plus tard.

■ Pour favoriser les voitures électriques, la LOM rendra obligatoire le pré-équipement de bornes de recharge électrique dans tous les parkings de plus de 10 places des bâtiments neufs ou rénovés, et l'équipement de tous les parkings de plus de 20 places des bâtiments non résidentiels d'ici à 2025.

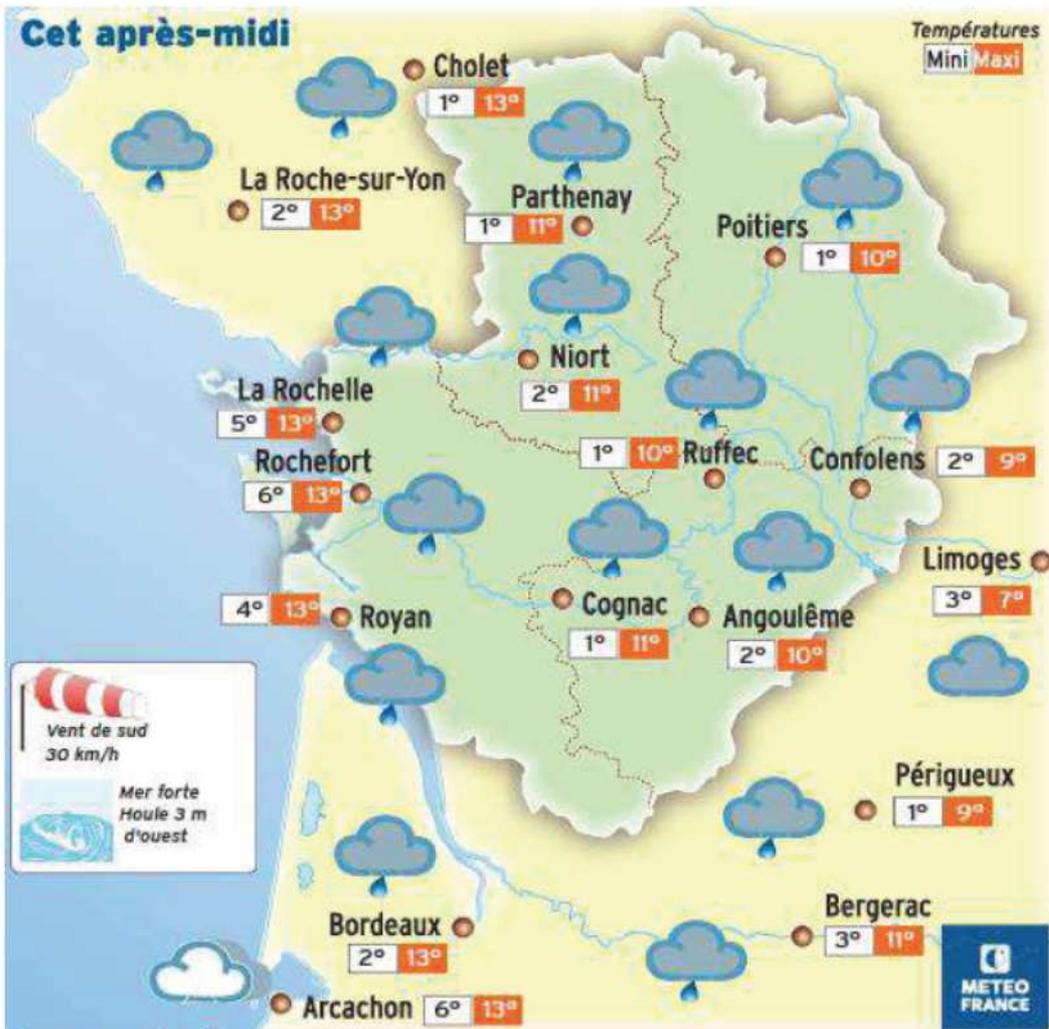
■ Les agglomérations de plus de 100.000 habitants pourront mettre en place des «zones à faible émission» (ZFE) interdisant la circulation de certains véhicules polluants

dans certaines zones et à certaines heures. En revanche, le gouvernement a préféré exclure du projet de loi l'encadrement du péage urbain.

■ La LOM comprend les dispositions législatives nécessaires à la réforme du permis de conduire promise par Emmanuel Macron le 9 novembre, afin de réduire les délais et d'en baisser le coût.

■ Le texte de loi, enfin, couche sur le papier les orientations du gouvernement: la priorité en matière d'infrastructures est donnée aux transports du quotidien et à l'entretien des réseaux existants, tant ferroviaire que routier. Un effort particulier est mis sur le désenclavement des territoires, avec une enveloppe d'un milliard d'euros pour achever certains axes routiers.

## Cet après-midi



### Temps perturbé.

Le temps est humide avec le plus souvent des pluies faibles et éparées. Vent de Sud à Sud-Ouest devenant assez fort sur les îles, avec des rafales à près de 60 km/h en soirée.

### Mercredi



### Judi



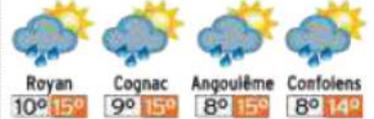
### Vendredi



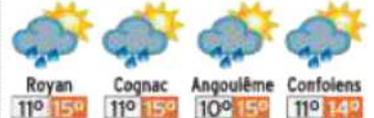
### Samedi



### Dimanche



### Lundi



## Le chiffre

# 130

130 femmes sont mortes l'an dernier en France sous les coups de leur compagnon, ex-conjoint ou petit ami, contre 123 en 2016, un fléau que le gouvernement a promis de combattre hier, à la veille du lancement d'un portail internet dévolu au recueil des

signalements. Aux 130 femmes victimes de l'an dernier, il faut ajouter 25 enfants tués dans le cadre de violences conjugales, et 151 tentatives d'homicides au sein du couple. En outre, 21 hommes ont été tués par leur compagne ou ex-petite amie, mais 11 d'entre eux avaient eux-mêmes exercé des violences sur leur meurtrière.

# Implants: des contrôles défaillants

Une enquête journalistique internationale dénonce notamment la facilité avec laquelle des fabricants peuvent obtenir le droit de commercialiser certains dispositifs médicaux.

Les dispositifs médicaux - par exemple les pompes à insuline, les pacemakers, les prothèses mammaires ou encore les valves cardiaques - sont «*sont insuffisamment régulés, c'est une zone d'inquiétude pour la ministre que je suis*», estime la ministre de la Santé Agnès Buzyn dans un reportage diffusé ce soir, dans «Cash Investigation» sur France 2.

**Le marquage CE ne contient aucune notion d'efficacité médicale.**

Ce documentaire est associé à une enquête d'une cinquantaine de médias sur le secteur des implants dans le cadre du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ). «Implant files» dénonce notamment la facilité avec laquelle des fabricants peuvent obtenir le droit de commercialiser des dispositifs médicaux en Europe, en obtenant un «marquage CE» auprès d'un organisme certificateur privé de leur choix et rémunéré par leurs soins. En 2014, pour démontrer les failles du système, une journaliste néerlandaise, Jet Schouten, avait fait passer pour un implant vagi-

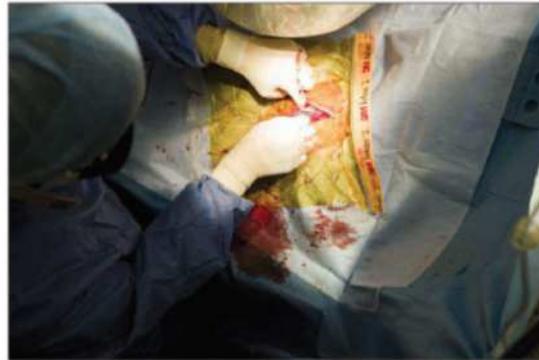
nal un simple filet à mandarines, et son «produit» avait obtenu un accord de principe des organismes certificateurs.

Les autorités nationales de santé en Europe ne peuvent intervenir qu'a posteriori, quand un dispositif médical est déjà sur le marché. Encore faut-il avoir un système efficace de signalements, ce qui est loin d'être toujours le cas.

Une base de données européenne sur les dispositifs médicaux, Eudamed, doit voir le jour en 2020, mais les États membres et les industriels sont en désaccord sur le degré d'informations à divulguer. Vendredi dernier, peu avant la publication de l'enquête de l'ICIJ, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a demandé aux patients et aux médecins de lui faire remonter «*les éventuels effets indésirables*» des dispositifs médicaux utilisés pour traiter la descente d'organes et l'incontinence urinaire chez la femme, assurant les surveiller «*depuis plusieurs années*».

## «Je suis morte en 2010»

Ces produits font déjà l'objet d'un moratoire en Australie depuis fin 2017 ainsi qu'en Grande-Bretagne depuis cet été. En France, près de 50.000 de ces dispositifs sont implantés chaque année, avait pré-cisé l'ANSM vendredi. L'un d'entre eux, le Prolift, vaut déjà à son fabricant Ethicon (filiale du géant américain Johnson and Johnson)



Des pompes à insuline, pacemakers, prothèses mammaires et valves cardiaques sont notamment concernés.

Photo archives AFP

des dizaines de milliers de plaintes aux États-Unis et dans d'autres pays. Ethicon a arrêté de le commercialiser aux États-Unis en 2012, puis dans le reste du monde, mais beaucoup de femmes qui avaient été implantées précédemment en souffrent toujours.

«*Je suis morte en 2010*», témoigne ainsi dans le reportage de «Cash Investigation» Natacha Brunet, implantée cette année-là du Prolift et souffrant depuis le martyr. Cette prothèse n'ayant pas été conçue pour être explantée, cette Française est condamnée à vivre avec pour le restant de ses jours, avec des béquilles et un cocktail quotidien de médicaments antidouleurs. «*C'est comme un coup d'électricité, une*

*rage de dent, un truc qui ne s'arrête pas*», confie-t-elle.

«*Manifestement, le marquage CE doit être amélioré*», convient François Richard, chirurgien urologue. Car ce label ne contient «*aucune notion d'efficacité médicale*», enregistrant plutôt la performance mécanique ou physique d'un produit, ajoute-t-il. Si un fabricant souhaite faire rembourser son dispositif médical par l'assurance maladie, il y a toutefois des contrôles supplémentaires en France.

Mercredi dernier, l'ANSM a aussi annoncé qu'elle se prononcerait début 2019 sur la sûreté des implants mammaires dits «texturés», après le signalement d'une cinquantaine de cas de lymphomes depuis 2011 chez des patientes qui en portaient.

## 18.200 «incidents» signalés en France

Environ 18.200 «incidents» liés à des dispositifs médicaux ont été signalés en France l'an dernier, contre 7.800 en 2008, selon des données de l'ANSM. En Belgique, quelque 3.800 «incidents» ont été recensés depuis 2013, mais ce décompte serait «largement sous-estimés», selon Le Soir. Quant aux États-Unis, qui disposent d'un recueil de déclarations via une base de données, ces incidents auraient causé 82.000 morts et 1,7 million de blessés en dix ans, et auraient été multipliés par cinq, selon les estimations de l'enquête.

## Medtronic dans le collimateur

Le leader mondial des technologies médicales, l'américain Medtronic, est potentiellement lié à 9.300 décès et 292.000 blessures entre 2008 et 2017 aux États-Unis, selon des rapports sur les incidents liés aux implants médicaux. D'après ces rapports, l'an dernier, un incident sur cinq dû à un implant médical était lié à un produit de Medtronic, plus du double que pour tout concurrent de la société. Dans le détail, depuis 2008, les pompes à insuline ou leurs composants fabriqués par Medtronic pour accompagner les malades du diabète ont été potentiellement impliqués dans plus de 2.600 décès et 150.000 blessures aux États-Unis.

# Énergie : Macron doit fixer le cap pour dix ans

# PROGRAMMATION Le président annonce aujourd'hui les contours de sa politique jusqu'en 2028. Place du nucléaire, renouvelables, dépendance au pétrole : les sujets ne manquent pas

JEAN-DENIS RENARD  
jd.renard@sudouest.fr

D'habitude, l'esquisse de l'avenir énergétique de la France verse dans l'ornière de querelles pleines de rage sur le nucléaire - sa prédominance dans la production électrique du pays, sa dangerosité réelle ou supposée, son coût, ses déchets. Cette fois-ci, la rue s'invite dans ce grand jeu d'expertises contradictoires.

Depuis dix jours, sur les ronds-points du Lot-et-Garonne comme au péage de l'A10 à Virsac, en Gironde, des gens en jaune pointent une faiblesse criante de la politique énergétique domestique : sa dépendance récurrente aux combustibles fossiles importés. Cumulés, pétrole et gaz représentent quelque 45% de l'énergie consommée en France (voir l'infographie ci-contre). Que les cours du pétrole s'affolent et les Champs-Élysées s'enflamment...

Lesdits cours rechutent lourdement depuis un mois, ce qui augure des prix à la pompe plus doux. Cette bonne nouvelle pour le consommateur (et pour le gouvernement) s'accompagne d'une menace. La volatilité des cours de l'or noir est telle que personne n'est à l'abri d'une nouvelle montée en flèche.

Aujourd'hui, Emmanuel Macron tiendra compte de ce contexte en précisant les contours de la PPE, la programmation pluriannuelle de l'énergie. Il s'exprimera devant le Conseil national de la transition écologique, qui est composé d'élus et de représentants des syndicats et des associations. Il y a quelques jours, l'Élysée annonçait un discours présidentiel centré sur la nécessité d'une transition écologique « juste, équitable et démocratique ».

Le plan de bataille s'est enrichi d'un détail supplémentaire. Le président de la République va mettre en place un Haut conseil pour le climat. Les experts qui y siègeront devront s'assurer de la « soutenabilité sociale et économique » des politiques publiques sur le sujet. Et donc de la politique énergétique, les énergies fossiles étant à la source du réchauffement climatique. Mais il n'y aura pas de « changement de cap », averti, hier, Benjamin Griveaux, le porte-parole du gouvernement. La composante carbone des taxes sur les carburants devrait croître comme prévu au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

## Des objectifs chiffrés

Élaborée en application de la loi de 2015 sur la transition énergétique, la PPE va tenir lieu de feuille de route de l'État

français pour dix ans. C'est un document prescripteur, en ce sens qu'il couche noir sur blanc des objectifs chiffrés. Ainsi, la production électrique nationale devrait être issue à hauteur de 40% des énergies renouvelables (hydraulique, éolien, solaire, bioénergies) en 2030 - comme prévu par la loi.

En revanche, la sortie des énergies fossiles serait quelque peu hâtée : une consommation abaissée de 40% d'ici 2030, alors que la loi de 2015 n'anticipait qu'une diminution de 30%. Le secteur des transports est évidemment concerné mais également celui du logement. Malgré les annonces, la rénovation des 7,5 millions de « passoires thermiques » du parc immobilier français reste le chat maigre

Pas de « changement de cap » selon l'Élysée : la composante carbone des taxes sur les carburants devrait croître au 1<sup>er</sup> janvier

s'agit de programmer la place de l'atome dans le « mix » électrique national. Bon an mal an, il représente les trois quarts de la production. La loi de 2015 entend le ramener à 50% en 2025, un cap devenu fantaisiste. Selon les trois scénarios en balance pour la PPE, l'échéance retenue oscillerait maintenant entre 2035 et 2040.

## Les trois scénarios du nucléaire

Dévoilés il y a une semaine, ces trois hypothèses de travail témoignent de convictions fort diverses sur le sujet au sein de l'exécutif. Le ministre de François de Rugy privilégie la fermeture, d'ici 2028, de six réacteurs, en plus des deux réacteurs de la centrale alsacienne de Fessenheim. Et il envisage de stopper six réacteurs supplémentaires sur la période 2028-2035. Le deuxième scénario concentrerait ces 12 fermetures après 2028. Le troisième limiterait les arrêts de réacteur à neuf d'ici 2035, avec la construction de quatre réacteurs EPR de nouvelle génération avant 2040.

Quelle que soit l'option choisie, elle ignore une réalité incontournable. L'ASN, l'Autorité de sûreté nucléaire, peut décider que les plus vieilles centrales françaises ne passeront pas la rampe des quarante ans d'exploitation. Au cours de la décennie à venir, 34 réacteurs atteindront cet âge vénérable.



La production électrique nationale devrait être issue à hauteur de 40% du renouvelable (hydraulique, éolien, solaire, bioénergies) pour faire face à la baisse du nucléaire. PHOTOS © SUDOUEST

# « Il faudra réussir un numér



Nicolas Goldberg, manager « énergie et environnement ».

PHOTO DR

**L'EXPERT** Manager « énergie et environnement » chez Columbus Consulting, Nicolas Goldberg liste les contraintes sur la programmation du nucléaire

« Sud Ouest » Une programmation pluriannuelle de l'énergie à l'échelle franco-française répond-elle aux enjeux ?

Nicolas Goldberg C'est toute la limite de l'exercice. La réflexion sur une meilleure coordination avec nos partenaires sur la « plaque européenne » - nos voisins immédiats mais aussi l'Europe jusqu'aux pays de l'Est - n'est pas abordée. Le seul domaine sur lequel les Européens tentent de s'entendre, c'est la gestion du réseau électrique pour y intégrer les énergies renouvelables intermittentes. Ce n'est pas suffisant. RTE (Réseau de transport d'électricité) a coutume de dire qu'un problème en République tchèque peut contaminer l'Europe à la vitesse de la lumière. C'est une bonne illustration des enjeux.

Trois scénarios ont été posés sur la

table. Deux d'entre eux ne prévoient aucune fermeture de réacteur (hormis Fessenheim), d'ici 2028. Est-ce bien raisonnable ?

Cette hypothèse implique de prolonger une partie du parc nucléaire jusqu'à 60 ans et au-delà, et d'accélérer sur l'équipement en énergies renouvelables à partir de cette date. Au contraire, si on fermait six réacteurs d'ici 2028, la croissance des énergies renouvelables serait plus lissée dans le temps. Mais quelle que soit l'option du gouvernement, il faudra réussir un numéro d'équilibriste. Car prescrire la fermeture anticipée de réacteurs nucléaires débouchera sur la probable indemnisation de leur exploitant (EDF) et sur la question du reclassement des personnels. Concentrer les fermetures entre 2028 et 2035 ne ferait qu'accroître cette difficulté sociale dans un court laps de

# o d'équilibrisme »

temps. En tout état de cause, il me semblerait pertinent de nommer les réacteurs que l'on entend fermer à terme.

**À l'avenir, pourra-t-on piloter sans risques un réseau approvisionné à hauteur de 20 à 30 % par de l'électricité produite par les énergies renouvelables intermittentes (éolien et solaire) ?**

Oui, on en aura la capacité technique. Aujourd'hui, environ 7% de l'électricité est produite par ces sources d'énergie. En plus du nucléaire, on a l'énergie hydraulique (NDLR: les barrages) pour stabiliser le réseau. Au-delà de ce seuil, situé entre 20 et 30 %, se poseront deux autres questions : notre capacité à stocker l'électricité produite par des sources intermittentes et notre maîtrise des pointes de consommation (NDLR : pendant les grands froids hivernaux).

**À la faveur de la crise des carburants, on parle beaucoup de la montée en**

**puissance de la voiture électrique. Pourra-t-on faire face à la hausse de la consommation d'électricité qu'elle entraînerait ?**

Toutes les expertises convergent pour conclure à une absence de problème sur ce point. Si on comptait 15 millions de véhicules électriques ou hybrides en 2040 (NDLR : soit la moitié du parc automobile actuel), la consommation électrique serait augmentée d'à peine 7%. La hausse de la consommation causée par la mobilité serait compensée par l'efficacité énergétique qui ne cesse de progresser sur les autres usages, notamment l'éclairage et le chauffage. 7%, c'est une hausse significative mais le délai d'adaptation est tel qu'il ne fait peser aucun risque. Le vrai défi concerne le fonctionnement du réseau, pas la production électrique en tant que telle. Comment gérer la recharge si tous les véhicules se connectent dans les mêmes plages horaires ?

**Recueilli par J.-D. R.**



## REPÈRES

58

Le nombre de réacteurs nucléaires en activité, dont les deux de Fessenheim, les plus anciens. Ils ont été mis en service en 1977.

11

Les années qui se sont écoulées depuis le premier béton de l'EPR de Flamanville, le seul réacteur de nouvelle génération, actuellement en phase de tests.

8

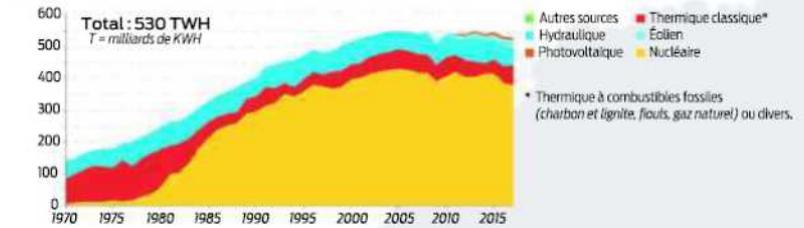
Le nombre de réacteurs nucléaires en fonctionnement dans le Sud-Ouest. Quatre à Braud-et-Saint-Louis (centrale du Blayais, Gironde), les plus vieux, deux à Civaux (Vienne) et deux à Golfech (Tarn-et-Garonne).

4

Le nombre de centrales au charbon que compte encore la France : Cordemais (Loire-Atlantique), Le Havre (Seine-Maritime), Gardanne (Bouches-du-Rhône) et Saint-Avold (Moselle). Emmanuel Macron s'est engagé à les fermer d'ici la fin de son quinquennat.

## Les chiffres de l'énergie\*

### ► Production nette d'électricité



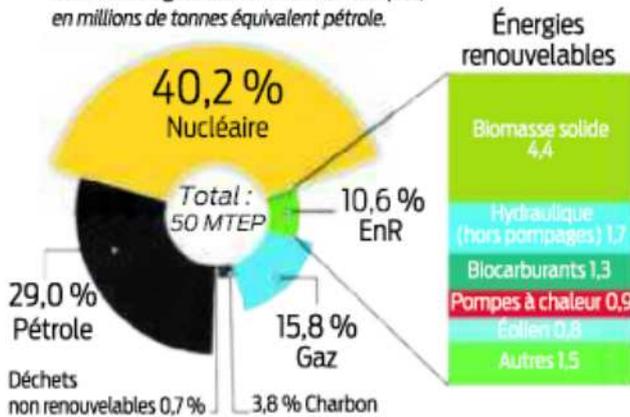
### ► Réacteurs nucléaires sur tout le territoire



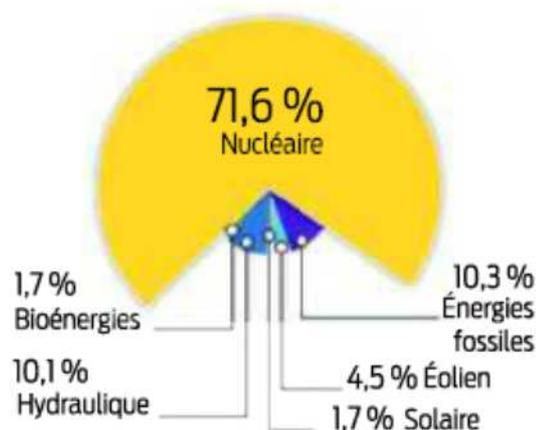
## ... d'équilibre ...

### ► Consommation d'énergie primaire

Données corrigées des variations climatiques, en millions de tonnes équivalent pétrole.

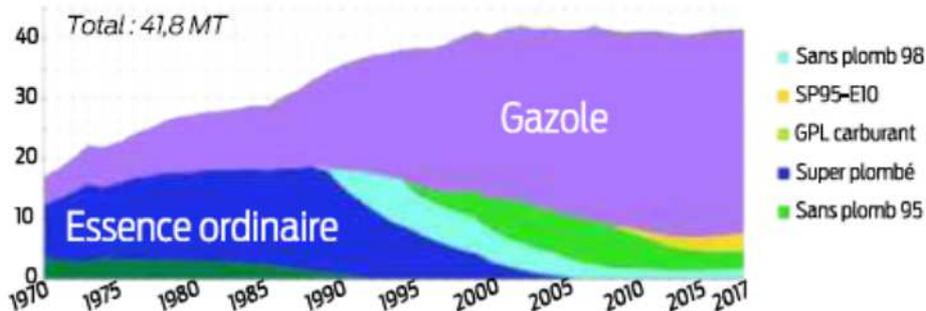


### ► Production électrique



### ► Évolution des ventes de carburants routiers (Biocarburants inclus)

Données réelles, non corrigées des variations climatiques.



\* Données France métropolitaine en 2017 Sources : RTE, EDF, SOES, SOES, Commissariat général à

# Le covoiturage va-t-il séduire l'entreprise ?

**TRANSPORTS** Olivier Binet, le créateur de l'application Karos, est convaincu que les sociétés vont franchir le pas avec la loi mobilités

« **Sud Ouest** » Pourquoi le covoiturage attire aussi peu les entreprises aujourd'hui ?

**Olivier Binet** Cela peut surprendre au regard du succès actuel du covoiturage sur de longues distances. La première raison est qu'en réalité les salariés partent souvent de leur domicile le matin avec une voiture bien remplie, car ils emmènent leurs enfants à l'école. Mais, après ils sont seuls sur le reste du trajet. Pour y remédier, chez Karos, nous avons développé une application avec de l'intelligence artificielle, qui analyse l'ensemble de la mobilité (temps de parcours, itinéraires...), ce qui permet de prédire des trajets et de créer un réseau fiable à 80%. En général, les salariés covoiturent avec quatre ou cinq personnes différentes par mois. Nous y avons même intégré des lignes du tramway à Bordeaux, qui est l'une de nos villes prioritaires en France. En Ile-de-France, 20% de nos trajets sont intermodaux. Si nous avions 50 clients comme Pichet et ses 500 salariés à Bordeaux, il n'y aurait plus de gros problèmes d'embouteillage sur la rocade, selon nos calculs.

**Certes, mais le frein est surtout culturel, les gens n'ont pas forcément envie de partager leur voiture.**

C'est vrai, mais les choses vont changer. Aujourd'hui ce sont surtout les jeunes générations qui covoiturent. 82% des conducteurs et 91% des passagers ont entre 18 et 40 ans. Les incitations, notamment financières, sont déterminantes pour lever ces freins. Certains employeurs remboursent jusqu'à 50% du prix du trajet lorsque l'on covoiture.



Olivier Binet, fondateur et président de Karos, solution de covoiturage domicile-travail. PHOTO CLAUDE PETIT/« SUD OUEST »

Des trajets, sur lesquels ils économisent déjà en moyenne 72 euros par mois grâce au covoiturage. D'autres

— sociétés vont leur offrir une place de parking. Les mentalités évoluent. De plus en plus d'entreprises viennent nous voir pour réduire leur empreinte carbone »

et d'améliorer le pouvoir d'achat de leurs salariés.

**Et, que se passe-t-il si un covoitreur annule à la dernière minute ?**

C'est l'une des grandes peurs des gens, d'être pris au dépourvu en raison d'une annulation soudaine. Pour éviter justement ce stress, nous avons

mis en place une assistance retour, avec un chauffeur professionnel qui se substitue en cas de défection.

**La loi d'orientation sur les mobilités en 2019 prévoit des mesures pour favoriser le covoiturage, seront-elles efficaces ?**

Oui, au-delà de voies réservées aux véhicules transportant plusieurs personnes, les entreprises pourront reverser jusqu'à 400 euros par an à leurs employés covoitureurs ou cyclistes. Ce qui devrait créer davantage d'incitations. Les collectivités aussi ont tout à y gagner. C'est un service qui coûte vingt fois moins cher qu'un bus en périurbain. Aujourd'hui, nous sommes déjà présents sur plus de 400 sites en France et proposons quotidiennement 225 000 court-voiturages. Notre ambition est de nous déployer dans les quinze grandes agglomérations d'ici 2019.

**Recueilli par Nicolas César**

# Implants : des inquiétudes

**DISPOSITIFS MÉDICAUX** Dans l'émission « Cash investigation », diffusée ce soir, la ministre de la Santé reconnaît ses inquiétudes face à un manque de régulation

C'est une vaste catégorie de produits qui comprend par exemple les pompes à insuline, pace makers, prothèses mammaires ou encore valves cardiaques. Ces dispositifs médicaux « sont insuffisamment régulés, c'est une zone d'ombre et d'inquiétude pour la ministre de la Santé que je suis », estime Agnès Buzyn, dans un reportage pour l'émission de France 2, « Cash Investigation », diffusé ce soir, sur fond de révélations internationales sur les défaillances d'implants.

Ce documentaire est associé à une enquête d'une cinquantaine de médias sur le secteur des implants dans le cadre du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) : « Implant files », c'est son nom, dénonce notamment la facilité avec laquelle des fabricants peuvent obtenir le droit de commercialiser des dispositifs médicaux en Europe, en obtenant un « marquage CE » auprès d'un organisme certificateur privé de leur choix et rémunéré par leurs soins.

En 2014, pour démontrer les failles du système, une journaliste néerlandaise, Jet Schouten, avait fait passer pour un implant vaginal un simple filet à mandarines, et son « produit » avait obtenu un accord de principe des organismes certificateurs.

## « Je suis morte en 2010 »

Les autorités nationales de santé en Europe ne peuvent intervenir qu'a posteriori, quand un dispositif médical est déjà sur le marché. Encore faut-il avoir un système efficace de signalements en cas de défaillances, ce qui est loin d'être toujours le cas. Une base de données européenne sur les dispositifs médicaux, Eudamed, doit voir le jour en 2020, mais les États membres et les industriels sont en



L'implant vaginal Prolift vaut déjà à son fabricant des dizaines de milliers de plaintes aux États-Unis et dans d'autres pays. PHOTO DR

désaccord sur le degré d'informations à divulguer.

Vendredi dernier, peu avant la publication de l'enquête de l'ICIJ, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a demandé aux patients et aux médecins de lui faire remonter « les éventuels effets indésirables » des dispositifs médicaux utilisés pour traiter la descente d'organes et l'incontinence urinaire chez la femme, assurant les surveiller « depuis plusieurs années ».

Ces produits font déjà l'objet d'un moratoire en Australie depuis fin 2017 ainsi qu'en Grande-Bretagne depuis cet été. En France, près de 50 000 de ces dispositifs sont implantés chaque année, selon

l'ANSM. L'un d'entre eux, le Prolift, vaut déjà à son fabricant Ethicon des dizaines de milliers de plaintes aux États-Unis et dans d'autres pays.

« Je suis morte en 2010 », témoigne ainsi, dans le reportage de « Cash Investigation », Natacha Brunet, implantée cette année-là du Prolift (sa commercialisation a pris fin à partir de 2012) et souffrant depuis le martyr. Cette prothèse n'ayant pas été conçue pour être explantée, cette Française est condamnée à vivre avec pour le restant de ses jours, avec des béquilles et un cocktail quotidien de médicaments antidouleurs : « C'est comme un coup d'électricité, une rage de dent, un truc qui ne s'arrête pas. »

**18 200 « incidents » en France** vendredi dernier, l'ANSM a aussi annoncé qu'elle se prononcerait début 2019 sur la sûreté des implants mammaires dits « texturés », après le signalement d'une cinquantaine de cas de lymphomes depuis 2011, chez des patientes qui en portaient.

Toutes indications confondues, environ 18 200 « incidents » liés à des dispositifs médicaux ont été signalés en France l'an dernier, contre 7 800 en 2008, selon des données de l'ANSM.

« En 2020, tous les implantables devront avoir fait l'objet d'essais cliniques, selon le nouveau règlement européen qui est une vraie avancée », indique Dominique Martin, son directeur général.

# Le récif du pouvoir d'achat

**GILETS JAUNES** Le chef de l'État doit apporter de nouvelles réponses à leur colère aujourd'hui. Mais, c'est à propos du pouvoir d'achat qu'ils l'attendent

JEFFERSON DESPORT  
j.desport@sudouest.fr

Après un nouveau week-end d'agitation, et en attendant un éventuel « acte III » des gilets jaunes samedi, Emmanuel Macron va tenter de désamorcer la crise aujourd'hui. Et ce en apportant, comme l'a déjà laissé filtrer l'Élysée, des « réponses concrètes » à destination des « classes laborieuses ». Si l'on sait que la création d'un Haut conseil pour le climat est dans les tuyaux, c'est surtout sur le front du pouvoir d'achat que le chef de l'État est attendu au tournant. Et pour cause. Comme, il l'a déjà dit, il n'a pas l'intention d'annuler la hausse des prix des carburants prévue en janvier. À la lueur de cette fermeté, toute l'interrogation est donc de savoir ce qu'il va proposer pour agir directement sur le porte-monnaie.

Une question d'autant plus cruciale, qu'elle est non seulement au carrefour des revendications des gilets jaunes, mais surtout récurrente depuis le début du quinquennat. Et ce n'est pas le vote d'un budget 2019 marqué par une baisse de 6 milliards

d'euros d'impôts pour les ménages qui a réussi à dissiper les craintes.

Pourtant, ce prochain exercice s'appuiera sur une nouvelle réduction de la taxe d'habitation – qui viendra compléter celle déjà engagée cette année –, sur la fin des cotisations sur les heures supplémentaires et sur l'exonération de la hausse de la CSG pour près de 300 000 retraités supplémentaires. Un dispositif qui va également voir se poursuivre la suppression des cotisations maladie et chômage pour les salariés.

Seulement, on le sait, ces mesures viendront se télescoper avec d'autres qui, elles, amputeront le pouvoir d'achat. À commencer bien sûr par la hausse des prix des carburants et du tabac. Mais aussi par la désindexation de l'inflation des retraites, des allocations logement et des prestations familiales.

« Pas de virage à 180° »

Dès lors, si aujourd'hui, dans le cadre de la présentation de la programmation pluriannuelle de l'énergie (lire pages 2 et 3), le locataire de l'Élysée compte redonner le « cap » de la transition écologique, reste à savoir si ses



Le chef de l'État va-t-il répondre à la colère des gilets jaunes ? PHOTO XAVIER LÉOTY / « SUD-OUEST »

réponses dépasseront le seul sujet des transports ? Pour mieux embrasser ces préoccupations globales de pouvoir d'achat ? Or, comme l'a indiqué hier sur LCI, Gilles Le Gendre, le chef de file des députés LREM à l'Assemblée, l'heure n'est pas au coup de volant : « Le tournant de demain (aujourd'hui NDLR) ne porte pas sur le contenu de notre politique, il porte sur la méthode. Comment nous pou-

vons associer les citoyens, leurs représentants – associations, syndicats, corps intermédiaires – et les élus locaux. »

En revanche, a-t-il souligné, il faut mettre en œuvre « tous les moyens qui permettent de rendre la vie possible et pas trop coûteuse pour les Français qui ont à se transporter. C'est ça le vrai sujet qui va être abordé. » Une des pistes étudiées viserait à met-

tre en place un prêt à taux très bas, voire à taux zéro, pour acheter un véhicule propre.

Des idées bien loin des revendications publiées hier par les gilets jaunes. Lesquels demandent la baisse de toutes les taxes, la création d'une assemblée citoyenne, la suppression du Sénat, la baisse des charges patronales, la hausse du Smic et des retraites. Et un référendum populaire.

## Les manifestants se structurent

Une délégation de « communicants officiels » a été créée pour engager une « prise de contact sérieuse et nécessaire » et porter les revendications

Après avoir consulté les sympathisants du mouvement sur Facebook, cette nouvelle délégation des gilets jaunes adresse « deux propositions principales » au gouvernement : « Revoir à la baisse toutes les taxes » et créer « une assemblée citoyenne » pour débattre de la transition écologique, de l'augmentation du pouvoir d'achat ou encore de la précarité. « L'unique volonté est que l'ensemble de ces propositions soient soumises à un référendum populaire », ajoute le texte publié hier, après un nouveau week-end de mobilisation.

« Nous demandons aux représentants de l'État et du gouvernement de nous recevoir dans un délai raisonnable. À défaut de rencontre ou de propositions sérieuses lors de cet éventuel échange, les actions se poursuivront et se renforceront », préviennent les porte-parole des gilets jaunes.

« Ouvert » au dialogue

Ces huit communicants, parmi lesquels figurent notamment deux des initiateurs du mouvement originaires de Seine-et-Marne, Éric Drouet et Priscilla Ludosky, ne sont que des « porteurs de messages et pas des leaders et des décisionnaires », précise le texte.

Interrogé sur cette initiative à l'issue du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a assuré être « ouvert » au

dialogue tout en posant des limites. « Si les propositions reviennent à demander la dissolution de l'Assemblée nationale, la démission du président de la République [...], j'ai peur que nous ne puissions y répondre favorablement ».

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a dénoncé, lui, un « impact sévère » du mouvement sur l'activité commerciale et annoncé des mesures de soutien. Il y aura un « étalement des échéances sociales et fiscales, décidé entreprise par entreprise » et la ministre du Travail étudiera « des mesures de chômage partiel pour toutes les entreprises qui pourraient en avoir besoin ». Le gouvernement envisage aussi des autorisations supplémentaires d'ouverture le dimanche.

**JUSTICE**

Vingt-huit gardes à vue ont été prolongées et 47 personnes déjà présentées à la justice sur les 103 personnes interpellées après les violences survenues samedi, lors du rassemblement parisien des gilets jaunes. Vingt personnes devaient passer, hier, en comparution immédiate. Elles sont toutes renvoyées devant le tribunal pour « participation à un groupement formé en vue de commettre des violences ou des dégradations ».

AMF  
Autorité de Contrôle des Activités Financières

Prêter  
208 millions  
de livres  
par an ?

ON LE FAIT !

LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens

Source : ministère de la Culture, 2015

## CHARENTE

# Le cognac Hennessy va investir un milliard d'euros dans la région

« Hennessy va devenir la première marque au monde en valeur parmi les vins et spiritueux "premium" », prédit Bernard Peillon, président de la maison de négoce. En 2017, Hennessy a écoulé 7,5 millions de caisses de 12 bouteilles. Sa courbe de progression lui permet d'envisager de doubler le whisky Jack Daniels pour devenir la marque rapportant le plus au monde dans la catégorie des alcools vendus plus de 22 dollars. Pour accompagner ce développement, Bernard Peillon annonce un plan d'investissement phénoménal : un milliard d'euros sur dix ans ! Il intègre la montée en puissance de l'usine d'embouteillage du Pont-Neuf, qui a déjà coûté 100 millions d'euros, la construction de chais,



de barriques, ainsi qu'un vaste réaménagement du siège d'Hennessy, de part et d'autre de la Charente, à Cognac. PHOTO LOÏC DEQUIER/«SUD OUEST»

## CHARENTE

# Des dégradations ce week-end

Au cours du week-end dernier, 50 horodateurs ont été pris pour cible à Angoulême avec de la peinture et du silicone sur les lecteurs de cartes. Voilà qui s'ajoute aux trente autres vandalisés la semaine passée. La Ville envisage de porter plainte. À Cognac, 18 parcmètres ont subi le même sort. La semaine dernière, déjà, 15 appareils avaient été peinturlurés. Cette fois, du plastic adhésif a été déposé sur les vitres. Et contrairement à jeudi dernier, où la mention Gilets jaunes était visible, aucune signature n'est présente sur les actes de vandalisme. La mairie va à nouveau porter plainte. Des faits similaires ont concerné des horodateurs à Saintes, en Charente-Maritime. Par ailleurs, à Roumazières-Loubert, la porte du Centre des impôts a été murée dans la nuit de dimanche à lundi. Selon « La Charente libre », l'action n'a pas été revendiquée.

## COGNAC

# Poursuivis en marge des Gilets jaunes

Dimanche soir, quatre individus ont été pris en flagrant délit d'entrave à la circulation, au rond-point de la Trache, vers 22 heures. Il s'agit de personnes

gravitant dans l'entourage des Gilets jaunes. L'une d'elles a pris la fuite à la vue des policiers. Ces derniers ont réussi à retrouver le conducteur, qui avait 1,2 g d'alcool dans le sang. Il sera convoqué ultérieurement devant la justice.

**Hennessy mise u  
n milliard**

# COGNAC En pleine forme, la maison de négoce annonce un investissement massif sur le territoire charentais

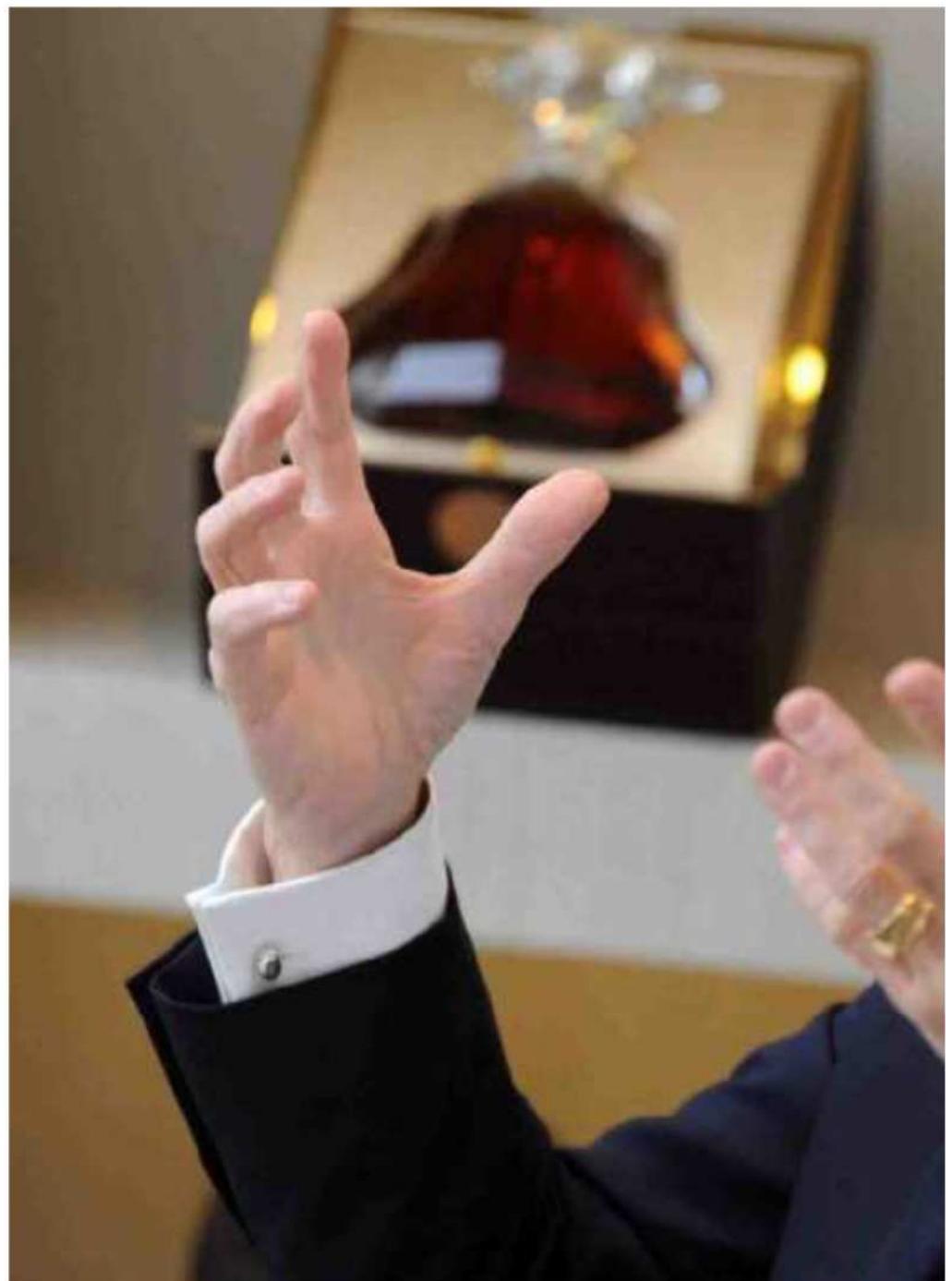
PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

**B**ernard Peillon avait quelques annonces spectaculaires dans sa besace, hier. Il avait convié la presse régionale à l'hôtel Chais Monnet de Cognac, un choix symbolique. « On se sent un peu chez nous », plaisante le président de la maison Hennessy. Les chais Monnet appartenaient à la société quand ils ont été rachetés par la ville, en 2007, avant que n'y germe un palace cinq étoiles. « Cela représente une nouvelle ère, une accélération très positive pour la ville de Cognac », se réjouit Bernard Peillon. La maison Hennessy entend bien y apporter une large contribution.

## 1 Un projet sur dix ans pour les quais, l'usine renforcée

« Nous venons de présenter aux collectivités un plan général qui habille les deux rives de la Charente. C'est un projet très ambitieux, sur cinq à dix ans. » Hennessy veut « mettre en majesté » sa présence de part et d'autre du fleuve, sur les quais de Cognac. « La Charente retrouve tout son sens. Historiquement, c'était l'artère de cette région, un trait d'union », souligne Bernard Peillon, qui salue la façon « cohérente » avec laquelle les collectivités publiques et les entreprises privées coopèrent. Première étape de ce plan baptisé « Factory », en 2019, l'atelier tonnellerie d'Hennessy, autrefois basé à la Haute-Sarrazine, va rejoindre l'ancienne usine d'embouteillage, dans les locaux de la Richonne. Il sera mis en avant dans le cadre du circuit de visite, une façon de revendiquer un esprit « craft », traduisez artisanal, très en vogue dans le milieu des spiritueux. Hennessy va par ailleurs équiper l'usine du Pont-Neuf d'une deuxième ligne d'embouteillage, construire des chais, une demi-douzaine en 2019, commander des wagons de barriques. . . « Sur les dix pro-



chaines années, nous allons investir un milliard, si les choses se déroulent normalement», chiffre Bernard Peillon. « Pour 60 %, les investissements bénéficieront à la région, et pour 85 % à la France. »

## 2 La place de numéro 1 des spiritueux premium en vue

Si Hennessy investit aussi massivement sur ses terres, c'est que ses affaires cartonnent dans le monde entier. Le marché des Etats-Unis va atteindre un nouveau record, Mexique et Canada suivent le mouvement, la croissance en Chine est à deux chiffres, l'Afrique est en plein développement. Le négociant affichait 7,5 millions de caisses de 12 bouteilles en 2017. L'objectif « Cap ten » fixé par Bernard Peillon en 2008, atteindre dix millions de caisses, se rapproche. « Hennessy va de-

venir la première marque au monde en valeur parmi les vins et spiritueux « premium », assure le président. Le numéro 1 du cognac doublerait ainsi le whisky Jack Daniels sur le podium des alcools de plus de 22 dollars qui rapportent le plus au monde.

## 3 Une boutique de 80 m<sup>2</sup> en duty free à Hong Kong

L'essor est porté par des campagnes de communication énormes et des investissements lourds sur le terrain. Un exemple : en juillet dernier, Hennessy a ouvert une boutique de 80 m<sup>2</sup> entièrement dédiée à sa marque dans la zone duty free de l'un des plus gros aéroports du monde, à Hong Kong, 70 millions de passagers par an. « Elle se situe juste en bas de l'escalator principal. Outre le côté commercial, on y propose une « expé-

rience". C'est un carton absolu. La marque Hennessy a acquis une désirabilité qui fait que ça prend.»

#### **4 Zéro herbicide dans son vignoble d'ici trois ans**

Pour Bernard Peillon, la « prospérité » du cognac est partagée, et il s'en réjouit. Il mise sur le « business plan » de l'interprofession pour « accompagner » l'essor. Alors que la filière est d'accord pour planter 3 474 hectares en 2019, Bernard Peillon plaide pour une projection sur trois ans de l'extension du vignoble. Il souhaite aussi une amélioration des outils de prévision de la production. « La première prévision était autour de 11,5

hectolitres d'alcool pur par hectare, on va se situer autour de 13. Personne n'avait anticipé une telle ampleur.»

Agrandir le vignoble doit éviter de fixer un niveau de rendement comme celui de 2018 (14,64 hl/AP par hectare) difficilement compatible avec le « développement durable ». Sur le plan environnemental, Hennessy s'est fixé un objectif de « zéro herbicide sous trois ans » dans son propre vignoble. La maison veut imposer ce critère à ses viticulteurs d'ici dix ans. Elle souligne qu'elle accompagne cet effort par une politique d'achat d'eaux-de-vie à des tarifs élevés.

rience". C'est un carton absolu. La marque Hennessy a acquis une désirabilité qui fait que ça prend.»

#### **4 Zéro herbicide dans son vignoble d'ici trois ans**

Pour Bernard Peillon, la « prospérité » du cognac est partagée, et il s'en réjouit. Il mise sur le « business plan » de l'interprofession pour « accompagner » l'essor. Alors que la filière est d'accord pour planter 3 474 hectares en 2019, Bernard Peillon plaide pour une projection sur trois ans de l'extension du vignoble. Il souhaite aussi une amélioration des outils de prévision de la production. « La première prévision était autour de 11,5

hectolitres d'alcool pur par hectare, on va se situer autour de 13. Personne n'avait anticipé une telle ampleur.»

Agrandir le vignoble doit éviter de fixer un niveau de rendement comme celui de 2018 (14,64 hl/AP par hectare) difficilement compatible avec le « développement durable ». Sur le plan environnemental, Hennessy s'est fixé un objectif de « zéro herbicide sous trois ans » dans son propre vignoble. La maison veut imposer ce critère à ses viticulteurs d'ici dix ans. Elle souligne qu'elle accompagne cet effort par une politique d'achat d'eaux-de-vie à des tarifs élevés.

« Des habits qui ne sont pas les nôtres »



Le XXO est vendu au double du prix du XO. PHOTO HENNESSY

## INNOVATION Bernard Peillon met en garde la filière contre la tentation de jouer avec les codes

« Il ne faut pas abandonner ce qui fait la force et la singularité du cognac pour se présenter avec des habits qui ne sont pas les nôtres », lance Bernard Peillon. Pour le président d'Hennessy, le cognac, qui a doublé ses ventes en dix ans, doit rester fidèle à son cahier des charges. Il n'apprécie pas de voir des produits « qui ne sont pas du cognac »

s'infiltrer dans les rayons de l'eau-de-vie charentaise, aux États-Unis. Difficile de ne pas y voir un coup de griffe contre le Blue Swift de Martell...

### La deuxième vie du XXO

« À quel jeu jouons-nous ? Les consommateurs sont bombardés d'informations. Plus vous êtes clairs, plus vous êtes percutants. Quand nous commençons à emprunter les codes d'autres catégories, nous nous perdons », insiste Bernard Peillon. Pour lui, « chacun est libre de jouer, mais à l'extérieur de la catégorie ».

Il vante plutôt le modèle du XXO, ce « super XO » qui innove en enrichissant la gamme. Hennessy avait créé cette « marque » en 1870, il a voulu la relancer pour son propre compte. Attaqué, le négociant a accepté que le « XXO » intègre le cahier des charges. Interrompue début 2018, la commercialisation va être relancée, en commençant par le duty free. Le prix est le double d'un XO, entre 350 et 400 dollars les 70 cl. Si d'autres maisons s'en emparent, Bernard Peillon espère qu'elles se positionneront « à proximité, pas 20 % plus cher au lieu du double ».

## FRET FERROVIAIRE

NAVILAND CARGO veut fermer son unité de fret ferroviaire de Cognac. « Il ne faut pas laisser faire cela. On va mettre des centaines de camions sur les routes », s'indigne Bernard Peillon. Le transport par le train est un brin plus cher. Principal client, Hennessy l'avait assumé pour donner une « impulsion ». Pour Bernard Peillon, les acteurs économiques de la région doivent s'engager. « On ne peut pas déclarer des résultats financiers florissants et, pour quelques sommes ridicules, continuer à mettre des camions sur les routes. » La moitié du volume fixé par Naviland Cargo pour reprendre le trafic est atteinte. « L'autre moitié est à portée de main », juge Hennessy.

# Un Charentais porte-parole

**GILETS JAUNES** Jason Herbert, 26 ans, fait partie des huit communicants désignés dans toute la France

Il s'appelle Jason Herbert, il a 26 ans et il est chargé de communication pour la médiathèque l'Alpha du Grand Angoulême. Depuis hier, le jeune Charentais fait également partie d'une délégation nationale de « huit communicants officiels » des Gilets jaunes. L'objectif, pour ce petit groupe, est d'engager « une prise de contact sérieuse et nécessaire avec les représentants de l'État et de son gouvernement », explique un communiqué publié hier. Comme ses sept autres camarades, Jason Herbert a été désigné à la suite d'une consultation de Gilets jaunes sur Facebook.

## Pas unanime

Le jeune Charentais, membre de la CFDT-Journaliste et conseiller prud'homal, se positionne « contre toutes les formes de blocages et de violences ». La semaine dernière il indique avoir été sur la RN 10 afin d'aider les personnes bloquées dans leurs voitures. « Il y a eu assez de blessés, de matériel dégradé et de gens incommodés », indique-t-il. « On ne peut pas rester trois mois à paraly-



**Jason Herbert souhaite agir sur « la forme des actions ».** DR

ser le pays, il faut discuter, entrer en négociation », estime-t-il. Il prône avant tout une structuration du mouvement.

Cette délégation de Gilets jaunes demande une rencontre avec le président de la République et le Premier ministre. Elle précise que la mission de ces huit porte-parole ne sera pas de donner des ordres, puis adresse « deux propositions principales » au gouvernement : « revoir à la baisse toutes les taxes » et la « création d'une assemblée citoyenne » pour débattre des thèmes de la transition écologique, la « prise en compte de la voix des citoyens », l'augmentation du pouvoir d'achat ou encore la précarité. Toutefois, la nomination de ces

communicants est loin de faire l'unanimité parmi les Gilets jaunes. Certains ne souhaitent pas avoir de représentants attirés et indiquent sur les réseaux sociaux qu'ils n'étaient pas au courant de la création de cette délégation de porte-parole nationaux. Jason Herbert s'attendait à ces réactions hostiles. « C'est une décision mûrement réfléchie. Je savais que j'allais m'exposer. J'avais conscience des risques, mais c'est nécessaire... » Il souhaite agir « sur la forme des actions ».

## Les actions d'hier

Par ailleurs, hier, en Charente, une opération escargot a eu lieu à la mi-journée entre Cognac et Angoulême, à hauteur de Bourg-Charente. Des Gilets jaunes sont également toujours rassemblés au rond-point de Grac et l'on a recensé des barrages filtrants à Chasseneuil et Exideuil.

À Cognac, une échauffourée s'est produite vers 18 h 30. Les policiers ont constaté qu'un feu de joie sur le rond-point de la Trache prenait trop d'intensité. Ils ont alors demandé aux pompiers d'intervenir. Mais les Gilets jaunes se sont interposés, et proféré des insultes contre les policiers. Finalement, l'ordre est revenu au bout de quelques minutes.

À noter, également : une délégation de manifestants era reçue par la députée Sandra Marsaud demain. **Antoine Beneytou avec J. G.**

# Deux nouvelles pédiatres au service de l'hôpital

**SANTÉ** Les docteurs Anne-Laure Moreau-Pontallier et Anne Favre sont arrivés récemment. De quoi redonner confiance dans un service présenté comme « dynamique »

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

Enfin, l'hôpital est en mesure d'annoncer de bonnes nouvelles. Alors que le mois de septembre avait été marqué par une crise concernant les finances du centre hospitalier intercommunal (CHI) du pays de Cognac, voilà une information positive : le service pédiatrie compte désormais trois médecins, après le départ à la retraite de Patrick Wadoux. Le docteur Anne Favre est arrivée au mois d'août. Elle arrive directement de Guyanne. « J'ai passé vingt ans là-bas », précise le médecin de 53 ans. Sa présence à Cognac ne tient pas du hasard. « J'ai grandi à Saintes, j'ai de jeunes enfants et j'avais envie qu'ils connaissent aussi la France. Alors, grâce à un concours de circonstance, je suis arrivée en Charente. » Avec un autre changement de taille : le docteur Favre était chef du service de réanimation en néonatalité à Cayenne. « J'avais géré moins de technique ici, j'ai fait un choix de vie, explique-t-elle. Et je ne regrette pas, j'ai été très bien accueillie. »

La spécialiste n'est pas avare de compliments envers le CHI. « Ici, il y a une vraie expertise. La maternité rayonne vraiment sur le territoire. Il faut que les familles sachent qu'elles vont trouver des soins de qualité, avec une équipe dynamique. » Même en gouement du côté d'Anne-Laure Moreau-Pontallier. « On travaille à tout ce qui est bon pour le développement de l'enfant »

Pontallier. La jeune femme est arrivée en octobre 2017, après avoir fait ses études à Bordeaux. « Je suis originaire d'un petit village entre Cognac et Saintes et mon mari travaille à Saintes, confie la praticienne de 34 ans. Donc mon idée était vraiment de m'implanter en milieu rural. On est régulièrement démarché



Anne Favre (à gauche) a pris ses fonctions en août. Avec Anne-Laure Moreau-Pontallier (à droite), le service pédiatrie compte donc trois médecins. PHOTO J.G.

par des sociétés privées. J'aurais pu aller dans une plus grosse structure mais c'est une démarche personnelle de venir à Cognac. »

## Amis des bébés

Le docteur Moreau-Pontallier est passionnée de pédiatrie. « C'est une discipline dont l'exercice est extrêmement large. L'après-midi, je consulte en libéral ; le matin, je suis à la maternité pour les enfants nés récemment. »

C'est particulièrement dans ce service qu'elle semble s'épanouir. « Nous voyons le bébé dans ses premières vingt-quatre heures et, ensuite, à sa sortie. On travaille à tout ce qui est bon pour le développement de l'enfant : pas seulement le poids ou la taille mais le développement psychique, l'impact de l'environnement, l'alimentation, les écrans. » Le service pédiatrie est également engagé dans le label Maternité amie des bébés, qui sera renouvelé en 2019.

## Bébés à tête plate : sans gravité et pas une fatalité

Vendredi 7 décembre, le service pédiatrie organise une soirée d'information sur les déformations des crânes des bébés. L'idée vient du docteur Anne Favre. « En arrivant à Cognac, je me suis rendu compte que beaucoup de bébés n'avaient pas une tête ronde. Je me suis dit qu'il y avait une différence d'information par rapport à la Guyanne. »

En effet, il semblerait que les Français de métropole n'aient pas les bons réflexes, comme l'explique le docteur Anne-Laure Moreau-Pontallier. « Les bébés à tête plate, c'est un vrai problème de santé publique car cela concerne environ 15 % des bébés de 2 mois, soit un sur six. Tout vient des années 1990. On a revu les consignes de couchage en disant que cela devait être sur le dos. Et cela reste indispensable car les morts subites du nourrisson ont baissé de 70 %. Mais les parents ont alors imaginé que leurs enfants devaient vivre tout le temps sur le dos, ce qui est faux. » Ainsi, beaucoup de parents laissent leurs bambins dans une position où la tête est immobile. En raison des préférences de chacun, la tête va se tourner dans un sens et s'aplatit. C'est ainsi que les malformations se créent. « Mais ce n'est absolument pas grave, tempèrent les spécialistes. Il n'y a aucun risque pour le développement, sauf dans les cas graves. Avec des corrections, tout peut rentrer dans l'ordre dès 3 ou 4 mois. » Autre idée reçue : les coussins anti-tête plate sont totalement inopérants, voire même contre-productifs.



## LE PIÉTON

A appris que Hennesy va dépenser 1 milliard d'euros en Charente dans les prochaines années, dont une partie pour réaménager le site historique. Le BIPède pense que les salariés militent tous pour la construction d'un parking. En effet, ils se plaignent d'avoir à marcher jusqu'aux parkings de la mairie. Avec un petit pourcentage de 1 milliard d'euros, cela pourrait permettre de créer une structure enterrée pour que plus personne n'ait à marcher au moins huit longues minutes ! Pas bête...

**TOP TEN SHOES**  
Maison chaussures  
FEMME - HOMME - ENFANT  
**NOUVELLE ADRESSE**  
**PRIX d'OUVERTURE**  
MEPHISTO - ARCHE  
HIRICA - MELLOW YELLOW  
KICKERS - ASTER BABY BOTTE  
CONVERSE - NEW BALANCE  
41, place François-1<sup>er</sup>  
COGNAC  
05 45 83 92 20  
toptenshoescognac@gmail.com  
toptenshoescognac

## AGENDA

### AUJOURD'HUI

**Exposition 14-18.** Dernière semaine pour visiter l'exposition prêtée par l'Inventaire du patrimoine de Poitou-Charentes, et consacrée à la Première Guerre mondiale. À retrouver à l'Espace découverte en Pays du Cognac, place de la Salle-Verte, de 14 h à 18 h jusqu'à vendredi.

**Exposition.** Peintures de MC Pajelle, aux Récollets. Site internet : [www.mcpajelle.fr](http://www.mcpajelle.fr)

## UTILE

# Les commerçants portent plainte

**COGNAC** Ils sont vent debout contre l'entrave à la circulation réalisée par les Gilets jaunes

« Ils ont eu l'intention de nuire. » Les commerçants de la Trache, Bellevue et du Fief du Roy ne décolèrent pas. Ils ont mal vécu la journée de mobilisation des Gilets jaunes, samedi. Un groupe est passé par Auchan, Mr Bricolage et d'autres pour bloquer la circulation l'espace de quelques instants. « La situation est pré-occupante, résumant les chefs d'entreprise. La chute de fréquentation est énorme. Tout le chiffre d'affaires que l'on n'a pas fait ne se rattrapera pas. »

Ils ont donc décidé de taper fort : un dépôt de plainte. Les faits visent les journées de mercredi, jeudi et vendredi derniers. Il y aurait eu, à ces moments-là, « entrave à la circulation ayant entraîné un impact économique ». L'issue de la procédure est plus qu'indécise. En vérité,

les commerçants cherchent surtout à frapper du poing sur la table. « Nous demandons à la préfète plus de moyens pour faire respecter la liberté de circulation, samedi prochain. Cognac est délaissé. On ne veut pas subir un troisième week-end comme ceux qu'on a connus. »

## L'accord n'a pas été respecté

Déjà, la semaine dernière, ils avaient obtenu d'une délégation des Gilets jaunes que les barrages soient filtrants, et non pas bloquants. Là, les forces de l'ordre ont d'elles-mêmes bloqué les accès par sécurité, tandis que des Gilets jaunes dissidents ont fait de même sur d'autres axes. « De toute façon, ils n'ont aucune fiabilité, relèvent les commerçants. Ça ne sert à rien de se mettre d'accord sur des choses, car



**Les routes ont été bloquées en dehors des périodes prévues.**

PHOTO ARCHIVES J.G.

personne n'applique les consignes. » Pierre-Yves Briand a donné son soutien aux entrepreneurs : « On n'est plus dans la liberté de manifester, assure le maire de Châteaubernard. Les Gilets jaunes s'en prennent aux commerçants, qui ne sont en rien responsables. »

**Jonathan Guérin**

# Festi'Classique lâche un premier nom

**MUSIQUE** Victor Julien-Laferrière, jeune violoncelliste bardé de récompenses, fera l'ouverture du festival le 31 août chez Meukow

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest.fr

La nouvelle enchantera les 600 à 700 mélomanes qui, chaque été, apprécient Festi'Classique. Le violoncelliste Victor Julien-Laferrière, 28 ans, soliste de l'année aux Victoires de la musique classique 2018, fera l'ouverture de la 7<sup>e</sup> édition du festival, le samedi 31 août, chez Meukow à Cognac. Il sera accompagné par le Bordelais Hervé N'Kaoua, premiers prix de piano et de musique de chambre au Conservatoire national supérieur de musique de Paris (CNSM) en 1990.

La nouvelle a été donnée il y a quelques jours, de façon très brève, sur le site [www.festi-classique.com](http://www.festi-classique.com). Elle est confirmée par Anne-Marie Molinié et Jacques Baclet, les organisateurs du festival : « Nous sommes enchantés ! Les négociations avec l'agent de Victor Julien-Laferrière ont duré près de deux mois. C'est un musicien très demandé, à l'emploi du temps très chargé. »

## Au concours Reine Élisabeth

Jouera-t-il Dutilleux, comme au printemps dernier à la Fondation Louis-Vuitton à Paris ? Dvorák, comme en octobre à Amsterdam ? Schumann, comme cette semaine à Milan ? Brahms, comme en décembre à Eindhoven ? « Le programme n'est pas arrêté », dit encore Anne-Marie Molinié.

Une certitude : en conviant un tel talent à Cognac, Festi'Classique s'impose comme un événement à la fois modeste et audacieux, une valeur sûre, un incontournable dans le paysage culturel local.

Victor Julien-Laferrière est un musicien bardé de récompenses internationales, dont le premier prix au



Victor Julien-Laferrière, 28 ans, a été sacré soliste de l'année aux Victoires de la musique classique 2018. PHOTO JEAN-BAPTISTE MILLCOT

Concours international Reine Élisabeth de Belgique en 2017. « Au disque comme en concert, [il] est le très talentueux ambassadeur de la grande école du violoncelle français [...]. Sa sonorité est ample mais jamais "pâteuse" ; son éloquence fluide et limpide. Il a un lyrisme contenu qui, soudain, s'épanouit généreusement », écrit le journal « La Croix ». « Ses éminentes qualités de chambriste ne doivent pas faire oublier l'évidence : Victor Ju-

lien-Laferrière est l'un de nos très grands solistes », ajoute le critique Alain Cochard, rédacteur en chef de la « Lettre du musicien ».

Avec ses amis, le pianiste Adam Laloum et la violoniste Mi-sa Yang, Victor Julien-Laferrière forme également le trio Les Esprits, que l'on avait pu applaudir à l'abbaye aux Dames de Saintes en juillet 2017.

Lorsque la billetterie de Festi'Classique sera ouverte en ligne, il ne faudra pas tergiverser et tarder...

# Le plein de projets

Les écoles de Salles-d'Angles, Saint-Fort-sur-le-Né, Verrières et Angeac-Champagne sont en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Vendredi, la présidente du Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos), Lydie Blanc, élue à Angeac-Champagne, Brigitte Pourin, vice-présidente et adjointe à la mairie de Saint-Fort-sur-le-Né, s'étaient réunies autour de Corinne Bauré-Boutholeau, secrétaire et élue à Salles-d'Angles pour faire un point sur les activités communes de chacune des structures.

Tout d'abord, il convient de préciser qu'un service de bus gratuit relie les trois écoles, une accompagnante est présente dans le bus le matin et le soir. Chacune des écoles dispose d'une cuisine et d'une cantinière, les repas sont préparés sur place avec des produits de saison et en majeure partie frais.

## Piscine à partir du 8 avril

Sur le plan activité, chaque école est inscrite à l'association sportive USEP, le coût de la licence s'élève à 5,30 € par enfant et 5,80 € pour les maternelles ; les licences sont financées par l'Association des parents d'élèves (APE). Les écoles sont inscrites au Prix des incorruptibles, les écoles de



**Corinne Bauré-Boutholeau, secrétaire, Brigitte Pourin, vice-présidente et Lydie Blanc, présidente du Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos).** PHOTO C.-C.G.

Saint-Fort et Salles-d'Angles sont inscrites à École et cinéma.

Pour Noël, le Sivos offre un jeu de Noël par classe et un livre et des chocolats à chaque enfant. Grâce au dynamisme de l'APE, plusieurs manifestations sont organisées afin de financer une sortie scolaire, l'achat de jeux et de matériel. Les élèves de CP, CE1 et de CM2 se rendront à la piscine X'eau de Cognac tous les lundis matin à partir du 8 avril jusqu'à la fin de l'année.

Le marché de Noël aura lieu le 21 décembre à 17 h 30, à la salle des fêtes d'Angeac. Toutes les classes du RPI bénéficient de la venue d'un auteur durant la semaine du 4 février,

ces rencontres se prolongent avec les parents et les enseignants de toutes les écoles. Le site Internet des trois écoles du RPI est mis à jour très souvent.

Les photos des activités sont publiées dans des rubriques privées et accessibles avec un mot de passe. Des garderies existent dans chaque école, à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30. Ces horaires peuvent être avancés à 7 h 15 si besoin et sur demande. Garderie du matin (1,10 €) et 1,65 € (le soir avec goûter). Le repas de midi est à 2,50 €. Un projet commun a permis la sécurisation de chaque école.

**Colette-Christiane Guné**